

Lys Rouge

Revue trimestrielle



ISSN 0150-4428
Com. parit. : 62187

3^e Trimestre 2001
N° 49 - Prix 35 F

Histoire du
royalisme :

Les trois "Lys rouge"



Controverse

**Débat
sur la Corse**

Enquête

**Les
monarchistes
italiens**

SOMMAIRE

- ◆ Témoignage sur François d'Orléans.....p.2
 - ◆ Éditorialp.3
 - ◆ Des royalistes dans la Résistancep.4
 - ◆ Les trois lys... (étude sur les "Lys rouge")
 - Le Lys rouge de Jean-Marc Bourquinp.5
 - Le Lys rouge de Christian Massonp.10
 - "Les" Lys rouge de la Nouvelle Action Royalistep.11
 - ◆ Hommage au défunt comte de Paris.....p.14
 - ◆ Revue de presse (Maroc et Jordanie : la transmission).....p.15
 - ◆ Bulgariep.20
 - ◆ Les monarchistes italiensp.21
 - ◆ La Corse
 - Document : une affiche des années 70.....p.24
 - Débat : Les thèses de la N.A.R. et la réponse d'un militant autonomiste... p.25
- Le bulletin d'abonnement est en page 13*

**Lys
Rouge**
Revue trimestrielle



17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

Courriel : Revue_Lys_rouge@aol.com

Rédacteur en chef :
Jean-Philippe Chauvin

Directeur de la publication :
Yvan Aumont

Imprimé par nos soins

Témoignage

François d'Orléans (1935-1960)

François d'Orléans, deuxième fils du défunt comte de Paris était, en 1958-59, caserné au 6^e RPIMA à Mont-de-Marsan, jusqu'au jour de son départ pour l'Algérie où il allait trouver la mort en opération, le 11 octobre 1960, en allant porter secours à l'un de ses harkis blessé. Danièle Bonini, petite fille à l'époque, nous donne ses souvenirs.

On le voyait souvent dans mon quartier, à Mont-de-Marsan, celui de la caserne Bosquet, et il fréquentait assidûment la chapelle de l'hôpital où, à l'époque, je suivais les cours de catéchisme ; il faisait partie, si je puis dire, du paysage, et j'ai le souvenir d'un jeune homme qui m'en imposait par son physique, et qui était surtout terriblement gentil ; nous, les gosses du « caté », l'aimions beaucoup. Pourtant la notion de prince, de princesse, de maison de France ou d'ailleurs, nous était totalement étrangère à tous : pour nous, il s'agissait de François qui parfois donnait un coup de main au prêtre comme répétiteur. La fillette que j'étais à l'époque n'avait aucune conscience de ce que pouvait représenter François autrement que pour ce qu'il était à mes yeux ; par contre je me rappelle fort bien l'inquiétude qui régnait dans les familles lorsqu'un garçon partait pour se battre en Afrique du Nord ; toutes les familles communiaient dans la même angoisse ; et puis un jour François est parti, et nous avons su ce qui était arrivé ; nous, les gosses du caté, élèves de sixième, étions trop jeunes pour sentir l'enjeu de cette guerre : tout ce que nous savions c'était que notre ami

ne serait pas présent quelques mois plus tard à notre profession de foi (à l'époque, on disait encore "la communion solennelle"), et nous étions tous très malheureux.

Je crois que c'est alors que j'ai compris qu'un prince, ce pouvait être un individu de chair et de sang et non pas seulement un personnage de contes de fées ou de dessin animé ; je crois que je n'oublierai pas de sitôt ces images : photos ou films, qui montraient les désastres de la guerre, et puis Henri, le frère de François venant se recueillir devant le corps de son cadet, et, très pâle mais sans une larme, le signant au front avant de le ramener en France où avaient lieu les obsèques.

Ceux qui l'ont connu comme je l'ai dit l'ont toujours dans leur cœur tant sa personnalité attirait irrésistiblement l'affection ; mais sur le plan local, rien n'a été fait pour rappeler son souvenir. Il n'y a aucune plaque aux environs de la caserne, aucune voie ou place n'a été baptisée de son nom, vous comprenez, tout ce qui peut être un rappel de la monarchie, chez nous est mal vu, sauf quand il s'agit d'Aliénor d'Aquitaine, de Jeanne d'Albret et du bon roi Henri. Lorsque je me suis trouvée élue lors de la mandature récemment achevée, j'ai essayé de suggérer qu'on pourrait peut-être rattraper le temps perdu, au moment du trente-cinquième et du quarantième anniversaire : la façon de me répondre du maire m'a ôté toute envie de revenir sur le sujet.

Danièle Bonini

Lilium et triticum repens



Lil y a les calés en botanique qui vous affirment que le chiendent (*triticum repens*) est une graminée à racines longues qui n'a strictement rien à voir avec le lys (*lilium*), plante bulbeuse de la famille des liliacées. Puis il y a les nuls en botanique, comme moi, qui affirment que le lys et surtout le Lys rouge doit sûrement être de la même famille que le chiendent car, comme lui, on ne peut s'en débarrasser et il repousse inlassablement, même lorsque l'on croit qu'il a disparu...

Eh oui ! Notre *Lys rouge* reparait après une interruption de plusieurs années. Ce n'est pourtant pas la matière qui manquait, ce n'est pas que nous n'avions plus rien à dire et, pour une fois, ce n'était pas une question financière. Mais faire paraître une revue comme celle-ci nécessite un maître d'œuvre qui préside à sa conception, qui trouve des rédacteurs et qui coordonne leur travail. Pendant des années ce fut Frédéric Aimard qui remplit ce rôle, puis Patrick Louis prit la relève pendant quelques temps et enfin j'assurais personnellement la

parution des trois derniers numéros, avec l'espoir de trouver un remplaçant. Ce n'a pas été le cas et nous avons suspendu la parution.

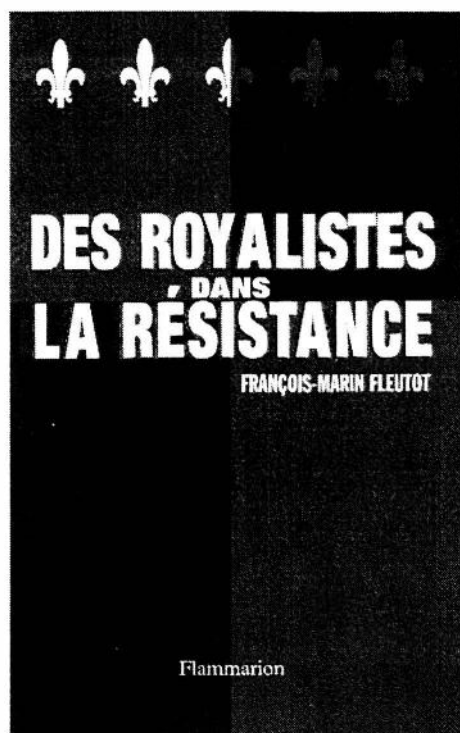
Aujourd'hui c'est Jean-Philippe Chauvin qui a accepté la responsabilité de cette réparation. Militant royaliste, il n'appartient cependant pas à la N.A.R., mais c'est un enseignant en Histoire, chercheur spécialisé dans l'histoire du royalisme (il est l'auteur d'une brillante maîtrise d'Histoire sur « *L'Action française de mai 68 à mai 71* »).

Les centres d'intérêt du *Lys Rouge* restent les mêmes que dans le passé et le sommaire de ce numéro en est l'illustration. D'abord tout ce qui touche l'histoire du royalisme français et de la Famille de France. Ensuite des nouvelles des monarchies étrangères et de l'activités des royalistes des autres pays (sous forme d'étude particulière ou de revue de presse) et enfin, quand l'occasion nous en est donnée, des débats et des controverses sur les sujets d'actualité.

Je ne voudrais pas conclure cet éditorial sans lancer un appel à votre collaboration que ce soit sous forme d'article, de document, de piste de recherche. Le *Lys Rouge* sera d'autant plus intéressant qu'il saura rassembler les talents les plus divers et nous comptons sur vous.

Yvan AUMONT

Des royalistes dans la Résistance



La période 1939-1945 est une des plus tristes de l'Histoire de notre pays, parfois même une des plus honteuses. Les royalistes ont souffert au plus profond de leur être de cette guerre qu'ils avaient tant redoutée, comme ils avaient tant bataillé, éternels Cassandre, pour l'éviter ou, au pire, pour ne pas la perdre : la relecture des articles et livres de Bainville ou de Maurras, mais aussi de Maulnier, Bernanos et du comte de Paris (cf *Le Courrier Royal*, journal officiel de la Maison de France, de 1934 à 1940) s'avère très instructive à cet égard.

Mais lorsque la guerre est là, il faut la faire, affirment les royalistes, en ajoutant : il faut la gagner. Mais lorsque la défaite s'installe et se transforme en occupation par les Allemands, les positions se brouillent, deviennent ambiguës... Alors que l'Action française officielle suit le maréchal Pétain, sur une difficile (voire intenable) « ligne de crête », de nombreux militants (ou ex-militants), dissidents de l'A.F.,

royalistes traditionalistes ou simples fidèles du comte de Paris, choisissent, dans la ligne un moment ébauchée par l'A.F. (cf les numéros du début juin 1940), de poursuivre le combat.

Les royalistes sont sans doute naturellement prédisposés à une attente de résistance : Maurras n'a-t-il pas toujours évoqué « la France d'abord » et n'est-il pas le père (ou le paragon) d'un antigermanisme (souvent qualifié d'obsessionnel) né de la défaite de 1870 ? Aussi, l'attitude d'un Gilbert Renault (« Rémy »), d'un Daniel Cordier, d'un Jacques Renouvin et de tant d'autres, semble logique : c'est celle de Maurras qui apparaît étrange...

Le livre de François-Marin Fleutot a le mérite, immense, de rappeler cette page méconnue de l'histoire (mouvementée) des royalistes en France, avec les déchirements, les drames, les errements parfois, voire les reniements et les trahisons inhérents à cette période troublée. C'est l'occasion de découvrir aussi quelques personnalités qui font honneur au royalisme du XX^e siècle, de sortir d'un injuste oubli ces figures d'hommes et de femmes qui, par amour de la France et par dégoût du totalitarisme (fut-il maquillé de tricolore), ont opposé à la « Bête immonde » une résistance parfois discrète, mais toujours active et résolue. C'est, sans doute, aussi l'occasion de « libérer » les royalistes d'une certaine culpabilisation, conséquence des prises de position des

« officiels » royalistes de l'époque, confondant monarchie royale et monarchie pétainiste. Dans une lettre adressée à Charles Maurras, le colonel Raymond du Jonchay (chroniqueur à *l'Action française* avant la guerre et alors chef régional de la Résistance à Limoges) avait bien résumé, en quelques mots, ce qui risquait d'advenir si Maurras persistait dans ses positions publiques hostiles à la Résistance : « *Croyez-vous ne pas desservir, ce faisant, l'idée monarchique pour laquelle vous combattez si vaillamment depuis quarante ans ? Imaginez combien précaire sera votre position personnelle lorsque la Résistance aura triomphé (...)* ». Écrites en 1943, ces lignes se sont avérées prophétiques et résument bien la situation du royalisme d'après-guerre...

Mais ce livre est aussi un appel à poursuivre et intensifier les recherches (universitaires ou privées) sur les royalistes qui se sont engagés dans la Résistance et sur les initiatives de ceux-ci, car de nombreuses questions sont encore sans réponse.

Amis chercheurs, à vous de jouer !

➤ François-Marin Fleutot - « *Des royalistes dans la Résistance* », Flammarion, prix franco : 149 F.

➤ On trouvera une présentation détaillée du livre ainsi qu'une revue de presse sur le site internet :

<http://www.ifrance.com/royalistes-resistants>

Les trois lys...

L'histoire des différentes publications qui ont porté le titre de *Lys rouge* n'avait fait l'objet que d'études partielles (voir encadré). Réalisé par Jean-Philippe Chauvin, le travail sur les trois *Lys rouge* que nous publions ici contribue d'une manière majeure à la connaissance de l'histoire du royalisme.

1945-1946

Le *Lys rouge* de Jean-Marc Bourquin et le Mouvement Socialiste Monarchique

L'histoire du *Lys rouge* est inséparable de celle du Mouvement Socialiste Monarchique dont il est la vitrine médiatique durant les années 1945 et 1946, parfois sous des appellations différentes, pour déjouer les tracasseries administratives de l'époque. C'est en tout cas ce titre de *Lys rouge* qui va marquer l'histoire et même, parfois au-delà de la raison et de la simple vérité historique, la « mythologie » royaliste, principalement celle des contestations de l'hégémonie maurrassiste, au sein, sur les marges puis surtout à l'extérieur de la mouvance d'Action française (voire en opposition de celle-ci).

Né officiellement le 17 décembre 1944, alors que la guerre n'est pas

encore finie, le M.S.M. (Mouvement Socialiste Monarchique) est l'aboutissement des efforts d'un avoué de Compiègne, Jean-Marc Bourquin, inspirateur, organisateur et orateur de la première réunion publique royaliste depuis la disparition (forcée) de l'Action française, réunion tenue à Paris le 16 novembre 1944. En cette occasion, Bourquin présentait ce « socialisme monarchique » jusque là inconnu des observateurs de la politique comme des royalistes eux-mêmes : c'est aussi autour de lui que se constitue le M.S.M., destiné à occuper (ou à récupérer) l'espace politique laissé libre par l'effacement obligé de Maurras et de son journal-mouvement depuis la fin août 1944. Mais cet espace est aussi « miné » par l'engagement de l'A.F. officielle (ou l'engagement officiel de l'A.F....) aux côtés du Maréchal Pétain, et par les « malentendus » (et les dérives de nombreux maurrassiens) que cette position politique portait en elle. La Libération n'a pas résolu les ambiguïtés de l'A.F., elle l'a purement et simplement éliminé du « jeu des politiques et des possibles »...

Ainsi, en cet automne 1944, malgré la présence active de nombreux royalistes dans la Résistance (1), il est difficile pour les royalistes d'exister et encore plus d'affirmer leur royalisme : celui-ci est confondu (sciemment ou naïvement...) avec l'A.F. qui avait revendiqué « le » royalisme français et monopolisé la « visibilité » (certains ajouteraient la « lisibilité ») monarchiste malgré les tentatives émancipatrices du comte de Paris et la distanciation effective de celui-ci avec le courant d'A.F..

Néanmoins, Bourquin et ses amis n'hésitent pas à militer pour la solution royale par des réunions, des tracts et bientôt une presse, diffusée principalement de la main à la main (souvent sous le manteau), mais parfois aussi dans la rue, comme les autres mouvements le font pour leurs journaux militants. Le jeudi 4 mai 1945 est la véritable date de naissance du *Lys rouge*, même si le titre lui-même n'apparaît qu'en juillet 1945 (la numérotation du *Lys rouge* poursuit celle de son prédécesseur) : ce n'est au départ qu'une modeste feuille recto-verso de format 21x27 cm, baptisée simplement MSM (numéro 1) puis *Bulletin intérieur Jeunes du Mouvement Socialiste Monarchique*. Cette feuille, dès le numéro 1, affirme sa fidélité au comte de Paris : « *Le comte*

A voir aussi

Patrick Louis - **Histoire des royalistes de la Libération à nos jours** - Grancher, 1994 (prix franco : 100 F).

Philippe Vilgier - **Le Lys rouge et les royalistes à la Libération** - Éd. du Camelot et de la Joyeuse Garde, 1994 (prix franco : 109 F).

Bertrand Renouvin - **Le Royalisme, histoire et actualité** - Economica, 1997 (prix franco : 198 F).

(1) A ce sujet voir le livre de François-Marie Fleutot - *Des royalistes dans la Résistance* - Éd. Flammarion, 2000 - 514 p. - prix franco : 149 F.

de Paris a développé sa doctrine dans ses livres. Le M.S.M. la suivra fidèlement. En voici les principaux traits que nous tâcherons de développer dans notre Bulletin : Renaissance spirituelle – Stabilité politique – Régime à base ouvrière et paysanne – Suppression du Proletariat – Création d'une élite nouvelle, celle du travail, dont il restaurera la dignité et les prérogatives.

Appuyé sur des conseils populaires, il veut donner à tous les Français l'égalité des chances : tous, sans distinction d'origine, pourront collaborer à la renaissance du pays (...).

Il est fermement résolu à assurer, dans la réconciliation des Français unis autour de lui : la paix extérieure ; la paix sociale ».

Ainsi, par cette profession de foi, le M.S.M. semble se raccrocher à la filiation du *Courrier royal* d'avant-guerre ou aux cercles royalistes non-maurrassiens. Mais, dans le même numéro, d'autres articles reprennent, avec le vocabulaire, les thématiques de l'Action française :

« La France aux Français (...)

Les Elections, la République !

Mots magiques qui donnent une douloureuse réalité à la chose française !

La France va revoir les gouvernements qui durent un mois ! La France va se revoir aux mains des chefs payés par l'Étranger (...).

Si vous le désirez, libre à vous...

Mais libre à moi de préférer à toute cette pourriture, un chef jeune, qui lui, pensera véritablement « France d'abord » ! Ce chef nous sommes prêts à le suivre car nous avons foi en lui et foi dans les destinées de notre France, notre France seule ! ».

Les derniers mots sont exactement ceux qui figuraient en manchette du quotidien de Maurras entre juillet 1940 et août 1944... Néanmoins, ce bulletin et ceux qui vont suivre n'évoquent guère la figure de Maurras, ni

ne militent pour la renaissance de l'Action française.

Ces quelques lignes rappellent toutefois la forte imprégnation maurrassienne des royalistes de l'époque, au-delà du soutien à Pétain, voire malgré lui : à bien y regarder, le M.S.M., dans ses débuts, fait « du Maurras sans Maurras », car il lui apparaît difficile de penser le royalisme contre Maurras et même sans Maurras. Mais cet a priori politique va vite évoluer vers une distanciation des thèmes de l'A.F. pour se rapprocher d'une formulation plus modérée du royalisme. Pour certains, l'évolution ira encore plus loin, vers un démocratisme démonstratif et militant.

Le Socialisme Monarchique de Bourquin, que ses adversaires républicains dénoncent comme une résurgence du maurrassisme, n'est pas la nouvelle mouture de l'Action française, même si nombre de militants du M.S.M. sont des anciens de l'A.F. ou des « maurrassiens orphelins » (comme Roger Nimier). Il est, à cet égard, significatif de constater l'absence de « grands noms » de feu l'Action française ou de ses jeunes de la rue Saint-André-des-Arts : ni Pierre Boutang, ni Philippe Ariès, ni François Léger, et encore moins Georges Calzant ou Pierre Juhel, n'y participent, de près ou de loin : ces derniers, d'ailleurs, préparent, plus ou moins clandestinement, la renaissance de l'A.F. « officielle », et déconseillent à leurs amis et sympathisants de participer à cette « diversion »...

Quant à Bourquin lui-même, s'il n'est pas insensible à la doctrine maurrassienne, elle n'est pas, loin de là, sa seule référence, et sa fidélité au comte de Paris apparaît plus profonde que sa sensibilité au « nationalisme intégral »... Son socialisme monarchique s'appuie sur les théories politiques et économiques de René de La Tour du Pin, dont il met en avant une citation : « *Monarchie socialiste, c'est-à-dire pouvoir d'un seul et traditionnel, sur des bases popula-*

res ». Il cite également Werner Sombart, Proudhon (c'est d'ailleurs une référence régulièrement utilisée par les royalistes, comme en témoigne, par exemple, le Cercle Proudhon, de 1911 à 1914), saint Vincent de Paul, et même Jésus Christ !

En fait, sa définition du socialisme n'a rien de marxiste, bien au contraire : pour lui, « *le socialisme est une doctrine économique qui, par opposition au capitalisme basé sur la recherche exclusive du profit individuel, a pour but suprême l'intérêt collectif ; il entend réaliser, par une organisation rationnelle, un équilibre harmonieux entre la production et la consommation, entre le capital et le travail, pour la satisfaction des besoins du plus grand nombre* ». Il s'agit d'un socialisme compris dans son sens premier de « politique sociale » ou « au service de la société », nullement dans un sens de lutte des classes, d'internationalisme ou d'égalitarisme. Ce socialisme-là n'a pas l'heur de plaire aux socialistes officiels de la S.F.I.O. qui, à plusieurs reprises, dénoncent le M.S.M. ou empêchent ses réunions, comme à Bordeaux, le 8 juin 1945. Cela n'empêche pas le *Lys rouge* (n° 7, 5 septembre 1945), sous la plume de Pierre Schaeffer, de rendre assez favorablement compte du Congrès de la S.F.I.O. du mois d'août, en signalant les points d'accord entre socialistes et socialistes-monarchiques : « *En abandonnant une partie du fatras qui entoure la doctrine marxiste, en laissant tomber le matérialisme historique, le culte haineux de la lutte des classes, et en affirmant les thèses nouvelles du socialisme qui se nomment : liberté totale, justice sociale, droits de la personne humaine et même patriotisme national, M. Blum a jeté les bases d'un véritable socialisme qui est fort loin de celui professé jadis (...).*

Nous, socialistes-monarchistes, nous n'avons pas honte ni peur d'affirmer que nous sommes à peu près

d'accord avec le Parti Socialiste. Le programme énoncé plus haut pourrait être nôtre, cependant des exceptions demeurent : celle du pouvoir, celle de la laïcité. Au lieu (...) de voir s'établir des palabres sur les possibilités d'un référendum ou d'une Assemblée plus ou moins unique, nous affirmons que seul un roi peut faire aboutir toutes les réformes esquissées par Léon Blum ou Vincent Auriol ». Pour Schaeffer, l'expérience suédoise d'une monarchie dont le Premier ministre est socialiste, est un modèle de ce qu'il est possible, voire nécessaire, de mettre en œuvre pour la France. Blum est même cité (cet extrait d'article devient un vrai talisman pour les plus fervents socialistes-monarchistes, dont Schaeffer est l'archétype) : *« Quand on place avant tout autre intérêt la stabilité gouvernementale, on est monarchiste. On l'est consciemment ou inconsciemment en le sachant ou sans le savoir, mais on l'est. Seule, la monarchie est stable par essence, et encore la monarchie totale, où le roi gouverne en même temps qu'il règne »*. (Léon Blum, *« Le Populaire »*, 25 octobre 1934). Néanmoins, il n'est pas certain que tous les militants du M.S.M., plus attirés par le monarchisme que par le socialisme, partagent le point de vue de Schaeffer...

Dans l'été 1945, le *Lys rouge* apparaît en tant que tel, et en grand format, comme pour signaler les progrès accomplis depuis fin 1944 par les jeunes Socialistes-Monarchistes, véritables moteurs militants du M.S.M.. D'ailleurs, ce périodique, officiellement bimensuel, reste l'organe des jeunes du M.S.M., baptisés tardivement (fin 1945) Jeunesses Socialistes Monarchistes. Mais il est le principal (voire le seul) organe de presse du M.S.M. : le journal *La Croisade*, qui aurait été le bulletin officiel du M.S.M. entre avril et fin 1945, a-t-il vraiment existé autrement que sous forme de projet ? En tout cas, à part deux témoignages, aucune trace tangi-

ble de cette publication n'est actuellement recensée.

Pourquoi ce titre de *Lys rouge* ? Est-ce une référence à Anatole France, auteur d'un livre portant déjà ce titre ? Sans doute : l'écrivain, pourtant catalogué à gauche, a écrit un livre qui dénonce la Terreur et surtout l'aveuglement idéologique des fidèles de Robespierre, persuadés d'œuvrer pour le bien de la République et de la Révolution : *« Les dieux ont soif »*. Les jeunes monarchistes peuvent y retrouver une situation qu'ils rapprochent de l'Épuration et de la pression marxiste qu'ils disent subir. D'autre part, Anatole France n'a jamais caché son admiration (teintée d'agacement) pour son ancien disciple Maurras, et son engagement marqué à gauche ne l'a jamais empêché d'apprécier la lecture de *L'Action française* (et de le dire) et de se montrer méfiant à l'égard de la République. C'est l'un des rédacteurs du *Lys rouge*, Léon de Barreneuve qui le rappelle (*Lys rouge*, n° 9, 1-15 octobre 1945) avec un brin d'ironie : *« Lors de la parution de « L'île des Pingouins », chef d'œuvre littéraire contenant une critique étincelante et féroce de toute forme démocratique de gouvernement, un admirateur d'Anatole France exprimait à ce dernier son étonnement devant la position prise par l'écrivain qui passait pour le coryphée de la « gauche républicaine ». Et il acheva son entretien avec l'auteur de Thaïs sur cette question teintée d'angoisse : « Maître, vous n'êtes donc pas républicain ? » - « Me prenez-vous pour un idiot ? » répondit Anatole France, sur un ton ironique et glacé... »*. Ainsi, il semble bien que la personnalité d'Anatole France soit aussi un symbole de la paradoxale union des termes « monarchiste » et « socialiste », soulignée encore par la couleur (« rouge comme le drapeau ») revendiquée du lys affiché...

Mais, le *Lys rouge* connaît une vie mouvementée, certes propre à tous les petits groupes politiques, mais encore

aggravée par l'époque, peu propice à des activités royalistes pour les raisons évoquées plus haut : saisie du journal le 11 octobre 1945, confiscation des numéros destinés aux abonnés ou obstruction à leur diffusion, calomnies et rumeurs parfois colportées par d'autres royalistes, etc.. Ces « embarras » connaissent leur apogée au moment de la campagne électorale de l'Union Monarchiste, campagne qui réunit de nombreuses tendances du royalisme non-maurrassien : M.S.M. bien sûr ; Mouvement Traditionaliste Monarchiste de Jean-José Almira ; Mouvement National Royaliste Démocratique d'E. Bentolila ; sans oublier les d'André qui formeront plus tard l'Association Royaliste Catholique. L'idée, pour Jean-Marc Bourquin est de se servir des élections pour faire parler, non pas tellement du royalisme en tant qu'ensemble d'idées ou mouvement politique, mais de la monarchie royale incarnée par le comte de Paris. Or cela est mal ressenti, évidemment par les partis républicains qui se moquent du M.S.M. ou ironisent sur son utilisation de la démocratie, mais aussi par les royalistes issus de l'ancienne A.F. qui dénigrent l'opération de Jean-Marc Bourquin ou, pis encore, des « proches » (ou se prétendant tels) du comte de Paris : ce qui entraîne amertume et colère chez certains rédacteurs du *Lys rouge*, comme Grégoire (*Lys rouge*, n° 11, 1-10 novembre 1945) : *« A la tête de l'Union Monarchiste, J.-M. Bourquin, a su se faire écouter des ouvriers parisiens, du XVIII^e (rue Hermel, par exemple). Alors que nous importe s'il n'a pas été apprécié par des bourgeois du VIII^e (rue d'Artois, par exemple) »*. L'allusion est claire, car au 9 rue d'Artois siège le Centre d'études et de documentation, véritable bureau politique officiel en France du comte de Paris, alors toujours en exil... Cela ne remet pas en cause la fidélité du M.S.M. pour le comte de Paris, mais signale les tiraillements entre les socialistes-mo-

RIEN NE ME SEMBLE PRESSER D'AVANTAGE
QUE DE SOULAGER MON PEUPLE

M. Y. Breton 34 boulevard de l'Abbé Grégoire

LISTES MONARCHISTES

AUX ELECTEURS PARISIENS

**SOYBZ
AUX ECOUTES**

Le ROI !

Une de ses vérités, proclamées par le Général de Gaulle lui-même, s'est que l'INSTABILITE gouvernementale de la III^e République fut l'une des causes essentielles du déclin de 1900. Tous les Français l'ont comprise et nous faut des institutions nouvelles. Et qu'il y ait des républicains, démocrates, radicaux, catholiques, ou communistes, ils valent que ces institutions nouvelles fassent disparaître l'instabilité gouvernementale qui a rendu impossible toute politique extérieure à long terme et toute politique économique et sociale véritablement constructive.

VIVE LE ROI !

NOTRE DERNIERE CHANCE

Espoirs avant le Chaos

par L. de BARRENEUVE.

Après les élections, le *Lys rouge* continue de paraître, mais, à cause de multiples tracasseries administratives, doit changer plusieurs fois de nom : le journal s'appelle alors *Voie Royale*,

Avant-Garde Royaliste ou *Action Royaliste*. Il déclare être imprimé à 6 000 exemplaires, mais peut connaître des tirages plus importants en cas d'événements graves : ainsi, le 27 janvier 1946, un numéro intitulé *Les nouvelles monarchistes* est diffusé à 15 000 exemplaires dans Paris, profitant d'une grève des rotatives des grands journaux. Ce numéro sort en pleine crise ministérielle et il est l'occasion pour le M.S.M. de se faire un beau coup de pub ! Ce sont les frères Moisy, ouvriers à Renault, qui sont chargés d'organiser les ventes à la criée, sur le modèle des Camelots du Roi, et qui, ce jour-là, sont les principaux acteurs du succès de la diffusion.

Mais, malgré toutes ses activités, le M.S.M. s'essouffle et n'arrive pas à constituer l'unité monarchiste autour de lui. Le comte de Paris, soucieux d'organiser les monarchistes sous sa houlette, désavoue la nouvelle campagne électorale qu'entend mener le M.S.M. en juin 1946 : celui-ci, pour obéir au Prince, renonce à présenter des candidats. D'autre part, de nombreux militants, anciens d'A.F. ou admirateurs de Maurras quittent le M.S.M. pour signifier leur mécontentement devant la « dérive » gauchissante désormais trop marquée à leur goût. Beaucoup de ceux-ci semblent n'avoir été au M.S.M. et avoir adopté un vocabulaire « socialiste » ou « démocrate » qu'en attendant une

réorganisation de la vieille Action française, encore contrainte à la discrétion... Du coup, la réaction des « vrais » socialistes-monarchistes se fait virulente et indique l'amertume de Schaeffer et Bourquin. Le numéro 23 du *Lys rouge*, qui paraît sous l'intitulé *Action Royaliste* à la fin de mai 1946, est à cet égard significatif : sous le titre « *La vérité sur le Mouvement Socialiste-Monarchique* », le rédacteur dresse un bilan de l'action politique du M.S.M. depuis l'automne 1944 et, surtout, précise (en quelques phrases) sa doctrine véritable (qui est, en fait, l'aboutissement de l'évolution idéologique du M.S.M.) :

« - *Le M.S.M. est partisan d'une monarchie moderne semblable à celles de Norvège et Danemark, ou plus particulièrement de Suède ;*

- *Le M.S.M. rejette toute dictature qu'elle soit de droite ou de gauche ;*

- *Le M.S.M. rejette certains principes absolutistes ou totalitaires qui se sont condamnés eux-mêmes ;*

- *Le M.S.M. veut la réalisation de réformes sociales hardies afin d'assurer au travailleur la solidarité et la sécurité sociale ;*

- *Le M.S.M. se refuse à confondre République et Démocratie ;*

- *on ne lui pardonne pas de ne pas confondre monarchie avec conservatisme, et d'avoir une politique réaliste ».*

Quelques lignes auparavant, le rédacteur souligne le caractère inédit du M.S.M. qui empêche toute confusion avec d'autres mouvements monarchistes précédents (en particulier l'Action française) :

« - *Le M.S.M. est un mouvement neuf ;*

- *on ne lui pardonne pas de ne pas avoir repris, déguisées, les anciennes formules ou doctrines ;*

- *Le M.S.M. affirme que la place de la monarchie n'est pas à l'extrême droite d'un échiquier politique, mais au-dessus ;*

- *On ne lui pardonne pas d'avoir une étiquette socialiste, d'être accueillant à tous, de ne pas être un club de snobs mais un mouvement populaire qui se sent près du peuple pour participer à la défense de ses intérêts.»*

En juillet 1946, l'assemblée générale du M.S.M. décide la dissolution du Mouvement pour permettre le regroupement de tous les royalistes au sein des Comités Monarchistes que le comte de Paris tente de mettre en place. Le *Lys rouge* disparaît officiellement, mais Pierre Schaeffer veut continuer de militer pour le Socialisme Monarchique tandis que Jean-Marc Bourquin s'efface. Au sein des comités Monarchistes, Schaeffer anime le Bureau d'Action Socialiste Monarchique puis, en dehors des Comités, le Centre d'Étude Socialiste Monarchiste qui publie un bulletin, *Jours nouveaux*, très proche de la S.F.I.O. de Léon Blum, mais il ne semble pas avoir réussi à récupérer le public du *Lys rouge*, désormais mobilisé par le comte de Paris ou attiré par la presse maurrassienne renaissante, *l'Indépendance française* et *Aspects de la France et du Monde*. Ainsi se fane le *Lys rouge* de l'immédiat après-guerre. Mais son parfum ne s'évanouit pas totalement, et il fera bien des années après, tourner encore quelques têtes...

Résultats des élections du 21 octobre 1945

● 1^{er} secteur (Paris rive gauche)

Huit listes en présence. La **Liste Monarchiste de Réconciliation des Français** présentée par l'Union Monarchique et conduite par Jean-José Almira recueille 5627 voix soit 1,27 % des suffrages exprimés.

● 2^e secteur (Paris ouest, rive droite)

Onze listes en présence. La **Liste d'Union monarchiste** conduite par Jean-Marc Bourquin obtient 7152 voix soit 1,56 % des suffrages exprimés.

● 3^e secteur (Paris est, rive droite)

Pas de liste monarchiste.

1970-1971

Le *Lys rouge* de Christian Masson ou la subversion dans l'église de l'ordre...

Après Mai 68, le mouvement royaliste d'Action française, intitulé (depuis 1955) Restauration Nationale, voit ses effectifs étudiants fortement progresser. Mais, dans cette période de fortes pressions idéologiques, les jeunes maurrassiens sont de plus en plus en situation de « contre-dépendance » vis-à-vis des groupes gauchistes.

Cela entraîne une certaine frustration chez de nombreux royalistes, jaloux des succès apparemment « faciles » de l'extrême-gauche et, également, une relecture des textes fondateurs de l'A. F. (avec la redécouverte d'un Maurras « contestataire », voire « socialiste »...). Du coup, le discours des jeunes royalistes cherche, non pas à nier Mai 68, mais à le dépasser ou plutôt à le mener à son aboutissement monarchique : le slogan *Monarchie populaire* est caractéristique de l'état d'esprit des jeunes d'A. F., un esprit d'esprit « révolutionnaire » qui rompt avec le « conservatisme » des dirigeants d'*Aspects de la France*.

A l'automne 1970, un étrange bulletin ronéotypé d'une feuille recto-verso circule dans les rangs royalistes. Il s'agit du *Lys rouge* qui, par son sous-titre, se revendique du « socialisme monarchique ». En fait, derrière la signature de Christian Masson, son animateur, ce sont certains responsables étudiants de la R. N. qui sont à l'origine de ce petit feuillet considéré comme « subversif » par la direction de cette même R. N.. S'agit-il de tester les réactions de l'appareil du mouvement face à certaines démarches idéologiques nouvelles à l'A. F. ? Ou bien d'avancer simplement des idées capables d'attirer des jeunes proches du gauchisme ? Ou

n'est-ce pas aussi un moyen de calmer l'impatience des jeunes militants d'A. F. agacés par l'immobilisme doctrinal et politique de La R.N. ? Sans doute un peu de tout cela à la fois...

un vocabulaire très « idéologique », l'idée que la démocratie n'est que le « régime de la bourgeoisie » et que la seule solution pour rendre le pouvoir au peuple passe par le rétablissement de la monarchie : « *De par l'origine de son pouvoir, dépendant de l'opinion, facile à créer et à orienter par le biais des journaux, inféodés par la publicité, la Démocratie était le régime rêvé pour la Bourgeoisie puisque, par ailleurs, détournant les légitimes revendications populaires sur le terrain idéologique, elle fait participer les travailleurs à leur propre exploitation (...).* »

Une véritable socialisation passe donc par la lutte contre l'État bourgeois, donc contre les principes démocratiques, qui conduisent à la destruction de la société et à la substitution du clivage entre possédants et prolétaires (...).

Seule la restauration de la Monarchie, dont l'hérédité du pouvoir assure l'indépendance vis-à-vis des groupes sociaux dont elle doit coordonner l'action et arbitrer les conflits, au seul niveau national, peut permettre une réelle socialisation du pays.

La Monarchie a montré son attachement à la cause populaire dans sa lutte contre Féodaux (...).

La Monarchie, seule voie française vers le socialisme sera populaire ou elle ne sera pas. »

Ces feuillets s'en prennent aussi à la « Gauche marchante » en des termes proches de ceux des maoïstes de la Gauche Prolétarienne, et revendiquent « l'autogestion ouvrière » pour briser le capitalisme ennemi...

Christian Masson, initiateur

de ce *Lys rouge* deuxième version, disparaîtra d'ailleurs bientôt des réunions royalistes pour rejoindre les maoïstes de *L'Humanité rouge*. Il se retrouvera néanmoins avec ses anciens amis royalistes lors d'une réunion organisée conjointement par la Nouvelle Action Française, les jeunes gaullistes de gauche de l'U.J.P. (Union des Jeunes pour le progrès) et le PCMLF (maoïstes) en mars 1975, sur le thème « France-Tiers monde, solidarité » : il est alors membre du service d'ordre maoïste...



Toujours est-il que ce feuillet, par son style et par ses thématiques, préfigure ce que sera la future Nouvelle Action Française : un style vif, voire agressif, tout à fait dans l'esprit de l'époque ; des thématiques néomaurrassiennes, voire post-maurrassiennes. Les deux numéros recensés de ce *Lys rouge* (un troisième avait été rédigé après la naissance de la Nouvelle Action Française, mais, jugé inopportun et trop excessif par Yvan Aumont, il n'a pas été diffusé) développent, avec

1976-1994

« Les » *Lys rouge* de la Nouvelle Action Royaliste

En novembre 1976 paraît une revue qui, pour la troisième fois dans l'histoire du royalisme français, porte le titre de *Lys rouge* : il s'agit, comme son sous-titre l'indique, d'une « *revue trimestrielle d'études royalistes* » éditée à l'initiative et sous l'égide de la Nouvelle Action Française, après qu'aient eu lieu de vifs débats, au sein et en marge (puis en dissidence) de la N.A.F. sur l'identité et la stratégie du royalisme. La nouvelle publication arbore en couverture la fleur de lys de la N.A.F. entourée d'une roue dentée (symbole du monde ouvrier) et d'un épi de blé (symbole du monde agricole) : sans doute faut-il y voir un rappel de la phrase du comte de Paris affirmant « *Je ne conçois la monarchie qu'avec une base ouvrière et paysanne* », mais aussi, dans l'air du temps, la volonté de concilier les « luttes populaires » et l'appel au roi. La devise de la revue semble confirmer cette orientation : « **Autogestion – révolution – autonomie – royalisme** », ainsi que le texte introductif du numéro 1 : « *Le but de la N.A.F. est depuis le premier jour, de construire un mouvement royaliste populaire pour une monarchie populaire (...). Comme le peuple français ne viendra pas à la monarchie tout seul nous devons, comme les comités d'Action française de l'Hérault aller au peuple.*

Oui mais comment ? Certainement en participant à toutes les contestations authentiques du système républicain. Mais comment encore nous faire admettre malgré nos forces réduites dans les universités, les

bureaux, les usines ? Peut-être en étant très forts doctrinalement, en étant capables de montrer aux Français actifs que nous proposons des solutions autrement plus intéressantes que celles des syndicats et partis de la gauche établie ».

Nous touchons là à la principale singularité du *Lys rouge* : être un laboratoire d'idées et donner aux cadres, militants et sympathisants de la N.A.F. des arguments pour convaincre les « Français actifs » de la nécessité et des bienfaits de la monarchie. Ainsi le *Lys rouge* publie-t-il des travaux et des réflexions très divers sur tous les sujets politiques et historiques, et devient-il rapidement le « journal des cellules et des cercles » de la N.A.F. comme le souligne le numéro 3 paru en 1978. La cellule Urbanisme, par exemple, s'intéresse aux problèmes du logement et dénonce « l'architecture du démiurge » tandis que la cellule Enseignement propose des voies pour « libérer l'école » par une véritable décentralisation et par une large autonomie des structures d'éducation. Les travaux ainsi publiés alimentent le « stock » de propositions de la N.A.F. (qui, entre temps, devient la Nouvelle Action Royaliste) et permettent de montrer le sérieux et la compétence des cadres royalistes : mais le revers de la médaille, c'est le « pillage » de certaines idées avancées dans la revue par les grands partis, comme le signale Frédéric Aimard (animateur du *Lys rouge* de 1976 à 1988) dans les numéros d'avril 1980 et de février 1981...

A partir d'avril 1980 (n° 7), le *Lys*

rouge change peu à peu d'orientation, et accorde une plus grande place aux débats « transversaux » et aux réflexions des militants. Bientôt, les travaux des cellules disparaissent de ses colonnes, coïncidant avec la mise en sommeil progressive de celles-ci. La maquette du *Lys rouge* se transforme aussi : la couverture est désormais rouge foncé et la devise « Autogestion – révolution – autonomie – royalisme » disparaît dès le numéro double 9-10 (septembre 1981). Le premier grand débat abordé par cette nouvelle formule porte sur la légitimité et se poursuit dans les numéros 11 (janvier 1982) et 12 (avril 1982). Les références sont plus variées, le laboratoire d'idées cède la place aux débats (voire aux polémiques...), aux études sur les monarchies étrangères (en particulier sur la monarchie espagnole de Juan Carlos, en janvier et en avril 1982) et, nouveauté chez les royalistes français, jusque là très « chauvins », des informations sur les mouvements royalistes étrangers. Il est intéressant de noter qu'au départ le *Lys rouge* semble traiter la question de façon presque anecdotique ; Frédéric Aimard le souligne dans le numéro de juillet 1982 (n° 13) : « (...) *nous avons cru devoir offrir à nos lecteurs une partie magazine sur le « monarchisme international ». Son intérêt politique est certes limité. Il n'est pourtant pas inutile de savoir ce que font les royalistes étrangers. Avouons que nous lançons cette rubrique sans vraiment savoir si elle rencontrera un public à la N.A.R.* ». En fait, très vite, cette rubrique prend une place importante dans la revue : le *Lys rouge* devient ainsi le seul périodique français à livrer des informations sur les royalismes dans le monde, et il semble bien répondre à une attente du public monarchiste (recherche d'exotisme ou volonté de confrontation avec des expériences étrangères ? Peut-être, inconsciemment, une « fuite » vers un « ailleurs » royaliste idéalisé car seulement aperçu...). Ainsi, les lecteurs du *Lys rouge* font-

ils connaissance avec le Partido Popular Monarquico (du Portugal), avec *Democracia coroadada* (« démocratie couronnée », revue brésilienne dont le titre inspirera une affiche de la N.A.R.), avec *Erbe und Auftrag* (« Ordre et héritage », publié en Allemagne), avec *Alleanza Monarchica* (journal et mouvement d'Italie), etc.. Le *Lys rouge* en profite pour donner les adresses des revues et mouvements et reproduit souvent des couvertures des journaux monarchistes

Cahiers Charles Maurras, revues d'ailleurs plus concentrées sur des hagiographies ou des publications (ou republications...) d'articles de (ou sur les idées, faits et gestes de) l'Action française que sur la recherche et le débat historiques et politiques... Là-encore, le *Lys rouge* occupe une place originale et unique dans le paysage monarchiste : la nouvelle formule qui se met en place en novembre 1984 témoigne de ces deux grandes particularités de la revue, tout en lui ajoutant

« *cialisme monarchique* » de Jean-Marc Bourquin, publiée en 1946 ; « *Démocratie et monarchie* » de Jérôme Paturot, 1946 ; le bulletin des lycéens royalistes « *Le Combat national* », 1957-1958 ; etc.), nouvelles des royalismes étrangers, revue de presse sur les monarchies (françaises ou étrangères), débats internes aux royalistes (polémique entre Henri Montaignu et Frédéric Aimard ; etc.), mais aussi poésies et nouvelles !



étrangers : d'ailleurs, un journal royaliste italien reprendra, pendant quelques années, cette pratique (*Alleanza Monarchica*, devenu *Italia Reale* en 1995) et copiera aussi le *Lys rouge* en publiant des travaux et des témoignages sur l'histoire du royalisme en Italie...

En effet, le *Lys rouge*, à partir de 1981, s'intéresse à l'histoire et au patrimoine du (des ?) royalisme (s ?) français, et publie de nombreuses études sur ce sujet, occupant ainsi une place laissée vacante par la disparition du *Souvenir royaliste historique* et des

une nouvelle dimension résumée par le sous-titre « revue trimestrielle de libre expression » (n° 21) qui devient ensuite « revue trimestrielle d'études et de propositions royalistes » (n° 22), puis, recentrage ou mise au point, « revue trimestrielle d'études et de débats de la Nouvelle Action Royaliste » (n° 27 et suivants) avant de devenir, simplement, « revue trimestrielle » (à partir du n° 41, deuxième trimestre 1990). Désormais, le *Lys rouge* apparaît comme une revue un peu « fourre tout » qui mêle études historiques et reproductions en fac-similés de brochures anciennes (« So-

Entre temps, une expérience de *Lys rouge* hebdomadaire est menée au printemps 1985 : six numéros sont publiés, avec des objectifs précis, résumés par Frédéric Aimard (*Lys rouge*, 28 mai 1985, numéro 26 bis) : « *créer une équipe de rédacteurs aptes à réaliser un hebdomadaire, apprendre à travailler pour les autres : recherches de documentation, idées d'articles à faire faire par d'autres* ». Le bilan de l'expérience est mitigé, et celle-ci ne sera pas renouvelée, malgré un certain nombre de réactions positives de lecteurs.

Au milieu des années 80, les informations concernant la Famille de France sont nombreuses, en particulier lorsque le prince Jean devient duc de Vendôme : un numéro entier (novembre 1987, n° 36) est consacré à l'événement, constitué par les discours de la cérémonie d'Amboise et la « revue de presse » autour de celle-ci. Là-encore, le *Lys rouge* joue son rôle de « Mémoire du royalisme », une mémoire alors très contemporaine, mais qui permet une appréhension « différente » de l'événement par les lecteurs de ce recueil d'articles laudateurs, ironiques ou critiques (voire cruels...) à l'égard du comte de Paris et de son petit-fils.

A partir de 1990, le *Lys rouge*, sous l'impulsion de Patrick Louis, l'historien du royalisme, consacre toutes ses couvertures aux monarchies et royalismes étrangers : Albanie (deuxième trimestre 1990, n° 41) ; monarchies orientales (premier trimestre 1991, n° 42) ; Europe de l'Est (deuxième trimestre 1991, n° 43) ; Alexandre de Yougoslavie (troisième trimestre 1991, n° 44) ; le paysage royaliste italien (deuxième trimestre 1992, n° 45) ; Belgique (troisième trimestre 1992, n° 46). Il ne manque plus que les monarchies arabes, et les principautés européennes (Monaco, Liechtenstein, Luxembourg) ! Ces numéros sont souvent constitués de traductions d'articles parus à l'étranger ou d'entretiens

parus dans la presse française. Certes, il ne s'agit pas de faire l'apologie de toutes les monarchies et de tous les Prétendants, mais de réfléchir aux différentes déclinaisons du principe royal et à leurs applications concrètes dans les monarchies existantes. Ainsi s'agit-il de crédibiliser la solution royale pour la France en montrant que la monarchie n'est pas une utopie ou un archaïsme, mais une réalité bien vivante, souvent populaire, dans de nombreux pays du monde, dont certains sont nos proches voisins...

Il est d'ailleurs significatif que les deux derniers numéros du *Lys rouge* parus en 1993 et en 1994 reviennent sur le cas français : à travers un débat avec Olivier Duhamel sur la constitution de la V^e République et un autre, interne à la Nouvelle Action Royaliste, sur la stratégie royaliste française et sur la nature de la monarchie à promouvoir. Ainsi, d'une certaine manière, le *Lys rouge* renoue-t-il avec sa vocation première d'un lieu de débat, d'un forum, autour de l'identité du royalisme contemporain...

Après le numéro d'automne 1994, le *Lys rouge* entre en hibernation, au moment même où les mouvements royalistes sont en plein désarroi : du côté de l'Action française, c'est la débandade depuis le départ des équipes de Nicolas Portier (automne 1992) et de celles de Nicolas Kessler (été 1994), avec la démission de Bernard

Bonnave, secrétaire général de la Restauration Nationale (été 1993), avec la disparition de la revue maurrassienne *Réaction* (été 1994) et l'échec de *Vu de France*, bimensuel pro-royaliste (été 1994). Du côté de la Nouvelle Action Royaliste, les difficultés financières la contraignent à retirer des kiosques le bimensuel *Royaliste*, désormais seulement diffusé par abonnement. Mesure qui rend son recrutement plus difficile. Et surtout, c'est un certain découragement qui se fait sentir en raison de la situation de la Famille de France. Découragement qui se traduit par un débat au sein du mouvement sur la question de l'utilité même d'un mouvement politique royaliste. Le royalisme semble alors s'enfoncer dans une désespérance mêlée d'amertume (voire de rancœur...) : le *Lys rouge* par son absence, témoigne de ce désarroi. Il n'est pourtant pas certain que son histoire, la plus longue des trois *Lys rouge* ayant existé, soit terminée. En tout cas, elle reste un point de référence et un champ d'expériences pour le royalisme français dans son ensemble : cela suffit à souligner sa nécessité...

Jean-Philippe CHAUVIN



Et maintenant, le Lys refleurit : abonnez-vous !

NOM/Prénoms :

Adresse :

● s'abonne au « Lys Rouge » à partir du n°

☐ normal un an (4 numéros) 85 F

☐ soutien un an (4 numéros) 100 F

● Règlement à l'ordre de "Royaliste", 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Henri VI, comte de Paris (1908-1999), le Prétendant le plus politique du XX^e siècle

Le décès du comte de Paris, survenu en juin 1999, va sans doute permettre aux historiens une nouvelle approche de ce Prince trop souvent décrié à défaut d'être vraiment connu, et qui aura incontestablement été le Prétendant le plus politique du XX^e siècle : d'ailleurs, dans un article d'*Historia* (septembre 2000, « *L'Europe des monarchies* »), Alexandre Adler lui rend un bref, mais bel hommage, au détour d'une phrase : « *Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le comte de Paris, seul prétendant au trône de France, a joué un rôle politique bien supérieur à celui de tous ses homologues, son cousin Juan Carlos excepté* ».

D'autres viendront, parce qu'appuyés sur l'étude des écrits, des idées mais aussi des actes du comte de Paris : si certains de ces derniers apparaissent manqués, en tout cas inaboutis, il n'empêche que le comte de Paris a osé, dix, vingt, cent fois ! Il ne s'est pas contenté d'incarner une Prétendance, il a été le Prince audacieux, celui qui risque sa tête pour être, au sens le plus complet du terme, le roi. Il eût été, non pas Louis XIV, mais Henri IV, le roi de l'unité dans la diversité, le roi de la concorde... L'Histoire s'est refusée à lui, la France ne lui a pas ouvert les bras. Mais ce grand



Prince reste à découvrir : quelques articles, au moment de sa mort, ont cherché à dresser un bilan, sans concession, parfois sans compréhension.

A ce Prince, désormais en repos dans la chapelle royale de Dreux, il ne s'agit pas seulement de rendre hommage, mais aussi et surtout justice. Les historiens, ceux qui, au-delà de la connaissance, cherchent à comprendre, peuvent se pencher sur cette vie politique si remplie. Ils y entendront, comme un écho qui ne veut pas s'éteindre, deux nobles noms entremêlés : la France, l'espérance... Deux nobles noms qu'il a transmis à ses héritiers. Une fortune politique qu'il n'est pas impossible, qu'il est même nécessaire, de voir s'épanouir en leurs mains...

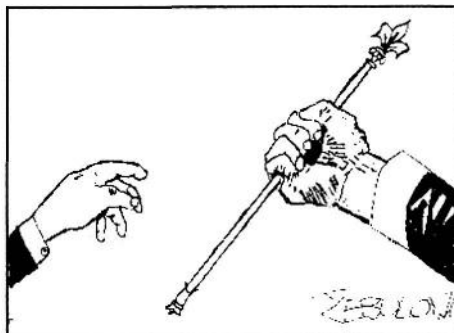
Oeuvres de M^{gr} le comte de Paris (1908-1999)

- *La maîtrise de l'Air* (brochure) (vers 1932).
- *Essai sur le gouvernement de demain*, Flammarion, 1936.
- *Le Proletariat*, Oeuvres Françaises, 1937.
- *Programme - 1938*, plaquette éditée par le Secrétariat du Prince, 1938.
- réédition par la N.A.F. en 1972.
- *Entre Français*, Lefebvre, 1947.
- *Textes - 1934-1948*, plaquette éditée par le Secrétariat du Prince, 1948.
- plusieurs rééditions aux éditions « Royaliste » à partir de 1987.
- *Raison garder*, Éditions internationales, 1951.
- réédition par la N.A.F. en 1974.
- *Mémoires du roi Louis-Philippe*, Perrin, 1973 (préface).
- *Au service de la France : Mémoires d'exil et de combats*, Atelier Marcel Jullian, 1979.
- réédition Le Livre de Poche, 1981.
- *Lettre aux Français*, Fayard, 1983.
- *L'avenir dure longtemps*, Grasset, 1987.
- *Dialogue sur la France, correspondance et entretiens avec le général de Gaulle - 1953-1970*, Fayard, 1994.
- *Les rois de France et le Sacré*, éditions du Rocher, 1996.
- *Mon album de famille* (textes du prince Michel de Grèce), Perrin, 1996.

Transmissions...

« *Un roi qui s'en va, un autre arrive, et c'est tout un peuple qui se retrouve à la croisée des chemins face à son destin* » : ces mots de Jean-Michel Brigouleix après le décès du roi des Belges Baudouin 1^{er} peuvent s'appliquer, non seulement à la monarchie belge de 1993, mais aussi, et peut-être encore plus, aux monarchies jordanienne et marocaine en 1999.

Abdallah II a pris la suite du « petit roi », son père Hussein, au moment où la situation au Proche-Orient restait instable et source d'inquiétudes. Mohammed VI succédait à Hassan II alors que le Maroc n'a pas encore résolu le problème saharien et ceux de la pauvreté et de la corruption.



Ces deux nouveaux rois, souvent sous-estimés avant leur accession au trône, se sont imposés sur la scène internationale en quelques mois. Leurs peuples respectifs ont aussi surpris les opinions occidentales par l'expression de leur douleur d'avoir perdu le souverain et par la ferveur à accueillir le nou-

veau monarque. « Le roi est mort, vive le roi » : la formule traditionnelle de la succession monarchique en France s'applique dans ces deux cas avec une particulière vigueur, propre aux peuples, non pas idolâtres, mais fidèles.

Aussi, nous a-t-il semblé intéressant de relever quelques articles parus dans la presse francophone et qui soulignent les avantages de la continuité dynastique. Au-delà des personnalités royales évoquées et de leur style propre, il est sans doute des réflexions à méditer sur l'essence et la pratique de la monarchie. Des réflexions et, pourquoi pas ?, des arguments pour les royalistes français. ■

La belle mort

par Pierre Georges

LE ROI SE MEURT, le roi est... Chronique d'une mort annoncée. A l'instant même, vendredi matin 8 h 50, l'avion du roi Hussein de Jordanie vient de se poser à Amman. Le médecin personnel du souverain hachémite a fait savoir dès jeudi soir que « certains des organes » du roi « ont cessé de fonctionner ». Un ministre déclare sous le sceau de l'anonymat qu'Hussein a choisi de rentrer « pour mourir dans son pays ». Un proche du palais, un haut dignitaire, cité par l'AFP indique que l'état de santé du roi est « sans espoir ».

CNN a mis le cap sur la Jordanie. Sur les fils d'agence, les urgents succèdent aux urgents. Et voici que Reuters annonce que

le roi est arrivé « vivant et conscient » à Amman pour être aussitôt transporté par hélicoptère à l'hôpital de la Cité.

Le roi se meurt, le roi est... Et nous sommes, bien involontairement, dans une sorte d'indécence nécessaire et de dilemme journalistique, au chevet de l'actualité comme à celui d'un mourant. Que faire ? Titrer en « une » ? Mettre la grande machinerie nécrologique en route ? Anticiper cette mort annoncée au risque de la supposée obscénité d'un choix journalistique sur une agonie ?

Comme s'il s'agissait de cela, ne pas avoir de retard sur la mort, ne pas être pris au dépourvu ou de vitesse, prendre un pari sur

l'inéluctable et rapide dénouement. Les choix sont parfois beaucoup plus sereins et humanisés que l'absurde course à la mauvaise nouvelle. Surtout quand ils appartiennent d'abord à ceux qui en sont l'objet.

Hussein de Jordanie se meurt en grand homme et en homme responsable. D'autres plus qualifiés diront ce qu'il y a à dire du long règne, quarante-cinq ans, du souverain hachémite, du régime, ombres et lumières, qu'il imposa, de ses fidélités en alliances, de ses férociétés en répression pour maintenir son royaume, jusqu'à y compris la sanglante affaire de Septembre noir, en 1970. Pour nous, ce qui restera ici et qui fera date, c'est cette approche presque inédite et totalement transparente qu'il aura eu de sa propre succession.

Le « petit roi » sentant sa mort prochaine a magnifiquement su régler ses affaires. Il a su dire à son peuple et au monde qu'il était malade et de quoi, un cancer. Il a

su ne pas cacher, dans l'écran des communiqués médicaux de complaisance, la gravité de sa maladie. Il a su transmettre le pouvoir, désigner son successeur, confier la régence à son fils. Et au dernier acte, il a su, ou d'autres ont su pour lui dans le respect de son comportement et de sa volonté, ne rien cacher de l'aggravation de son état et de l'issue imminente. Enfin, il a su signifier, même mourant, même mort cliniquement peut-être, l'importance de revenir « mourir en son pays », dernier acte régnant.

Bien sûr, on a le sentiment, écrivant cela, de risquer une possible moquerie, un retour de cynisme sur cette approche quasi grandiloquente de la mort très édifiante du roi hachémite. A vrai dire, le risque est tranquillement assumé. La dernière leçon d'Hussein de Jordanie vaut d'être saluée autant que méditée.

Le Monde 6/2/1999



Mohammed VI

le roi qui fait rêver le Maroc

Six mois après son intronisation, Mohammed VI, surnommé M6, incarne l'espoir pour des millions de jeunes Marocains. Son ambition : moderniser un pays encore miné par le chômage, la pauvreté et l'analphabétisme.

Avoir les vieilles femmes de la rue le toucher et l'embrasser, on se dit que quelque chose d'incroyable est en train de se passer au Maroc. Mohammed VI, le jeune roi intronisé l'été dernier à la mort de son père, a bel et bien ouvert une nouvelle ère pour le royaume chérifien.

« Hassan II incarnait le souverain traditionnel, distant et tout puissant. Mohammed VI a d'emblée imposé l'image d'un roi du peuple », raconte Halima Hamdane, une enseignante marocaine. Depuis son arrivée au pouvoir, il multiplie les visites dans les hôpitaux, les écoles. Il se rend dans les quartiers populaires,

parle à ceux qui ne comptaient pour rien jusqu'alors... Le nouveau souverain alaouite fait connaissance avec son peuple, chose inconcevable au temps de son père.

« Tout le monde attend beaucoup de lui. » Fatima, 24 ans, Marocaine de France, y croit à fond : « Je suis sûre qu'avant dix ans nous verrons un énorme changement, aussi bien économique que politique. »

Cet espoir, l'immense majorité de la jeunesse marocaine le partage. Et elle pèse lourd au Maroc : 60 % des 28 millions d'habitants ont moins de 25 ans.

À 36 ans, le nouveau roi a la rude tâche de conduire son pays sur la voie de la moder-

L'éducation d'un prince

Avec ses costumes sombres, sa coupe à ras et ses lunettes noires, on le dirait sorti d'un film de Tarantino.

Mohammed VI, 36 ans, célibataire endurci, soigne son look. Pas étonnant qu'on le surnomme aussi M6 dans un pays où les télés françaises (et les autres) sont très regardées... Mais, ses amis l'assurent, le roi est un garçon très sérieux et travailleur. En tout cas, il a eu une enfance studieuse à l'abri des murailles du palais royal, en compagnie de onze camarades de classe sélectionnés parmi les meilleurs élèves du pays. Après des études de droit, comme l'avait décidé son père, il peaufine sa connaissance des relations internationales avec un stage de huit mois à la Commission européenne, à Bruxelles. Autre signe de la volonté royale d'ouverture du pays aux réalités extérieures, M6 parle l'arabe et le français mais aussi l'anglais et l'espagnol. Pas si insouciant que cela l'éducation d'un prince !

nisation. Son royal ami, Juan Carlos d'Espagne, qui a accompagné la démocratisation du sien, devrait être de bon conseil. Et Mohammed VI pourra échanger ses expériences avec un autre souverain et ami, Abdallah de Jordanie, qui a lui aussi entrepris de moderniser et de démocratiser un royaume musulman englué dans la tradition et la corruption.

Un véritable changement d'ère

Au Maroc, les défis à relever s'appellent, plus qu'ailleurs pauvreté, chômage (18 %), analphabétisme (la moitié de la population et les deux-tiers des filles), Algérie, difficile voisin, Sahara occidental, région du sud du royaume occupée par l'armée marocaine depuis 1975. Sans parler du *maghzen*, ce fameux clientélisme qui gangrène toute la vie économique du pays.

L'éducation du jeune roi, surveillée de très près par son père, est censée l'avoir préparé à y faire face (voir encadré). Pendant des années, Mohammed VI a assumé son rôle de représentation, s'occupant d'œuvres charitables notamment, sans jamais prendre de décision ni exprimer publiquement ses opinions.

«Finalement, on ne le connaissait pas. Pour nous, c'était simplement un prince. On savait qu'il sortait en boîte avec ses copains mais qu'il était plutôt réservé», poursuit Halima Hamdane. La surprise est d'autant plus grande aujourd'hui de voir Sidi Mohammed prendre les choses en main si franchement et de façon si déterminée. Depuis qu'il a lancé sa campagne contre la pauvreté, en novembre dernier, des têtes

tombent. «Il fait des visites surprises. Il a déjà viré des responsables d'hôpitaux qui étaient partis au golf au lieu de travailler dans leur bureau», raconte Jean-Claude Santucci, chercheur à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, à Aix-en-Provence.

Rapidement, Mohammed VI a marqué sa confiance au gouvernement du socialiste Abderrahmane Youssoufi. Membre de l'opposition, celui-ci avait été nommé en février 1998 par Hassan II qui, à la fin de son règne, avait déjà entamé un dégel politique. Mais le gouvernement avançait très prudemment.

Le 9 novembre, en limogeant le très conservateur Driss Basri, ministre de l'Intérieur depuis vingt-cinq ans, homme fort et symbole de l'ancien régime, le jeune roi a montré qu'il ne s'agit pas seulement d'un dégel mais d'un changement d'ère.

À l'annonce de la nouvelle, ce fut une énorme explosion de joie dans tout le pays.

Auparavant, Mohammed VI avait ordonné l'indemnisation des familles des disparus pendant les années les plus dures de la répression politique. Il a même autorisé le retour d'Abraham Serfaty, fameux opposant exilé après 17 ans de prison, et de Ahmed Senoussi, alias Bziz, le Coluche marocain, torturé puis banni pour s'être payé la tête des potentats du pays. Revenu au pays, Bziz accompagne le nouveau roi dans sa campagne contre la pauvreté.

Mohammed VI a-t-il les moyens de ses ambitions ? Pour lutter contre le chômage, il a recommandé de réformer l'éducation. Il a surtout dénoncé l'attitude de l'administration, où il faut trop souvent graisser la patte des décideurs pour créer une entreprise ou faire avancer de simples démarches de la vie courante.

«Toute la société est corrompue. Mais il peut améliorer la si-

Avant d'être roi, M6 s'occupait déjà des questions sociales avec sa sœur Lalla Meryem.

tuation», pense Fatima. La jeune femme croit dur comme fer à la valeur de «l'exemple qui vient d'en haut». Elle est aussi persuadée que, dans quelques années, les femmes auront les mêmes droits que les hommes en matière de divorce, de garde des enfants et de partage des biens. On est encore loin du compte et le sujet peut irriter les islamistes. Mais ils ne représentent pas – pour l'instant – un réel danger au Maroc. Le roi est «Commandeur des croyants» et l'islam marocain est traditionnellement tolérant et ouvert.

Le réveil risque d'être dur

Finalement, plus peut-être que la corruption, c'est la déception ou l'impatience qui menacent le plus l'entreprise de Mohammed VI. Il a averti qu'il n'avait «pas de baguette magique» pour régler les problèmes. L'a-t-on entendu ? «Dans les quartiers populaires, les gens racontent qu'il va instaurer la gratuité des soins et des transports pour les pauvres, s'inquiète Halima Hamdane. Ils disent qu'il va leur offrir plein de choses gratuites. J'en connais qui ont même arrêté de travailler pour être sûrs d'être recensés comme pauvres.» Halima craint que le réveil soit dur. Mais peut-on empêcher un peuple qui a tant souffert d'espérer enfin ?

Frédéric Niel



PHOSPHORE. Février 2000. 37

Phosphore - Février 2000

Les Alaouites, pas à pas vers la sortie du féodalisme

Mohammed VI, la révolution en douceur

Le nouveau roi compte poursuivre la politique de réformes engagée par son père. Il devra s'appuyer sur la bourgeoisie novatrice et arbitrer entre la vieille garde et les ministres socialistes.

Le destin du royaume chérifien est entre les mains d'un inconnu, au visage de vieil adolescent condamné, jusqu'à la mort de son père, au rôle de prince sans pouvoir. Pas de gestes forts, pas de responsabilités, pas d'entretiens accordés aux journalistes et, pour la galerie, des discours en langue de plomb.

A 35 ans Sidi Mohammed sort d'un vide médiatique, ce qui n'a guère d'importance, mais aussi d'une sorte de néant existentiel. Sa personnalité de jeune homme timide s'est construite à l'abri des murs du palais dans les soirées de la *jet-set* ou dans des micro-événements intimes dont il garde le secret. Jusqu'à son apparition vendredi soir sur les écrans de la télévision marocaine, il parlait pour ne rien dire, respectant ainsi la volonté du souverain.

Ses acquis de politique internationale se limitent à une présence, au début de l'année, aux obsèques du roi Hussein de Jordanie. Ses sorties publiques au Maroc ne dépassaient pas le cadre de festivités culturelles, de séminaires de réflexion, et d'actions caritatives. Il distribuait des repas gratuits et des pull-overs aux pauvres. Sa plus grande audace, dans ce pays traditionaliste, est d'avoir embrassé un malade du sida sur son lit d'hôpital. Le décès d'Hassan II est sa première épreuve qui agira comme un révélateur.

Le modèle espagnol

Mohammed VI est-il le personnage effacé, voire timoré, décrit par certains, ou fera-t-il preuve dès le début de son règne d'une autorité naturelle ? Celle-ci sera-t-elle suffisante pour maintenir en l'état la « démocratie hassanienne » ? N'endosse-t-il pas un costume royal trop large pour lui ?

Souverain féodal et éclairé, Hassan II s'était taillé sur mesure un système constitutionnel de monarque absolu. Il régissait la politique, la religion en qualité de commandeur des croyants, et l'économie avec l'ONA, le premier groupe privé marocain. Sa dernière volonté fut, pour préserver l'avenir, de confier les rênes du gouvernement à l'opposition. Il dut cependant attendre le



La tâche du nouveau roi du Maroc, Mohammed VI (à droite), et de son premier ministre, Abderrahmane El Youssef, s'annonce immense. (Photo AP.)

bon vouloir de son ancien adversaire, le socialiste Abderrahmane Youssef, peu pressé de partager le pouvoir avec le ministre de l'Intérieur Driss Basri, l'inamovible pion de Sa Majesté. Les partisans d'un déverrouillage de l'édifice rêvent déjà d'une prise de distance royale inspirée du modèle espagnol mis en place par Juan Carlos après la dictature de Franco.

Socialistes, nationalistes de l'Istiqiat et membres de la société civile prêtent des intentions de démocrate moderniste

à Mohammed VI. De là à en déduire que le nouveau roi sera l'artisan de ruptures, il y a un pas difficile à franchir. En dépit des apparences, il a été éduqué pour régner.

Mohammed VI va sans doute choisir les transitions en douceur. Il devrait favoriser l'émergence d'un nouveau *makzen*, la bourgeoisie émanant du palais. Il peut s'appuyer sur une nouvelle génération d'administrateurs civils et sur des relais novateurs dans les rangs des chefs d'entreprise, et parmi les professions libérales.

En politique, il devra arbitrer l'antagonisme viscéral entre la vieille garde d'Hassan II et les ministres socialistes.

Cible de multiples attaques, Driss Basri est considéré par la gauche comme le symbole des résistances au changement. Mais les incantations contre le très madré ministre de l'Intérieur servaient bien souvent à masquer l'immobilisme du gouvernement. La force de Driss Basri a toujours été de savoir se rendre indispensable. A en croire les rumeurs du sérail, le prince héritier n'avait pas

d'atomes crochus avec le serviteur dévoué de son père.

Composera-t-il malgré tout avec lui ? L'exercice de cohabitation devrait, quoi qu'il en soit, se poursuivre cahin-caha au moins quelques mois. Telle était la volonté royale. Même si le chef du gouvernement Youssef est à 77 ans affecté par un léger accident cérébral. Et même si Driss Basri déplaît.

A terme, pourtant, la crise est inévitable. Implantés discrètement dans les universités

par un référendum organisé par l'ONU, mais sa tenue fut sans cesse repoussée. Les militaires suivront de près le dossier confié jusqu'à présent à Driss Basri et l'organe par le général Kadiri, l'homme de l'ombre, chef des puissants services de renseignements militaires.

Le deuil passé, le parcours de Mohammed VI s'annonce parsemé d'obstacles et de chausse-trappes. Quant à sa tâche, elle est immense. Le

Islamistes partagés

Les deux principaux courants islamiques du royaume ont accueilli la mort du commandeur des croyants avec des sentiments opposés. « Hassan II a été un grand roi, un grand roi de la dynastie alaouite, un grand roi du Maroc et même un grand roi du XX^e siècle », a déclaré à l'AFP un représentant du courant légaliste, représenté par le Parti de la justice et de la démocratie, sur le point de constituer un groupe parlementaire. Sous son règne « nos idées ont pu prendre toute leur place sur les plans social et politique... ce pays n'a jamais admis la laïcité ».

Mais pour le mouvement Justice et bienfaisance (Interdit) de cheik Abdessalam Yassine, assigné à résidence, ce décès suscite « tristesse et émotion » mais « est un non événement politique ». « Le système ne meurt pas avec un homme, on aurait préféré que vive Hassan II mais que meure le système », a dit la fille de Yassine, Nadia.

et les milieux populaires, les islamistes attendent au tournant. Ils ne devraient pas tarder à tester l'héritier de la dynastie alaouite et à ce titre « descendant du Prophète ».

L'armée, dernier rempart

Chef d'état-major des forces armées royales, Mohammed VI va devoir compter aussi avec ses généraux. Débarassée dans le sang de ses tentations putschistes dans les années 70, l'armée reste au Maroc, comme dans l'ensemble du Maghreb, la clé de voûte. Elle est le dernier rempart et l'ultime recours. Le jeune monarque la connaît bien, il sait qu'elle s'est forgée son identité sur la question du Sahara occidental.

Grande affaire inachevée de la fin du règne d'Hassan II, le devenir de cette immense bande de sable revendiquée par Rabat et par le front des tribus indépendantistes du Polisario, aurait dû être tranché

Maroc souffre de trop de pauvreté. La faim est absente, mais le dénuement des populations défavorisées des villes et des campagnes reste extrême. Un habitant sur deux est analphabète. Sur les autoroutes, les Mercedes croisent des charrettes tirées par les ânes. Le luxe et le mode de vie occidental côtoient l'indigence. Les paysans puisent l'eau au puits et s'éclairent à la lanterne.

Le sud saharien s'est développé au détriment du Rif favorisant dans le nord la culture du cannabis et l'exode vers l'Europe. Les grands groupes nationaux ou multinationaux et les industriels du tourisme ont permis un décollage mais la dynamique est paralysée par la prébende. La corruption frappe l'appareil judiciaire de la base au sommet, les réformes s'enlisent. Mohammed VI s'attaquera-t-il aux féodalités et aux fortunes des barons du chanvre ? Combattrait-il le règne de l'argent facile ? Le roi fera-t-il tomber des têtes ?

Thierry OBERLÉ

Le Figaro 28 juillet 1999

INTERVIEW

« Les Marocains sont plus royalistes que leur roi »

Entretien
avec le journaliste
Hamid Barrada,
ancien opposant
à Hassan II

Président, au début des années 60, de l'Union nationale des étudiants du Maroc, Hamid Barrada a été condamné à mort par contumace pour haute trahison, en octobre 1963, en même temps que Mehdi Ben Barka, pour avoir mis en question le bien-fondé de la « guerre des sables », qui venait d'éclater entre l'Algérie et le Maroc. Après avoir été rédacteur en chef de Jeune Afrique, il dirige aujourd'hui le département Orient-Maghreb à TV 5. Pour L'Express, il décrypte la relation des Marocains à leur roi.

« La relation des Marocains avec le pouvoir est singulière, voire unique, en tout cas sans équivalent avec ce qui se passe dans les autres pays arabes, africains ou musulmans. C'est une relation d'adhésion, non d'exclusion ou de contestation. Le concept essentiel est celui d'allégeance. Un mot qui n'a pas, au Maroc, le même sens qu'en Europe. L'allégeance, c'est un contrat dans lequel les deux parties contractantes prennent des engagements. On se soumet à un pouvoir parce que l'on veut que la commu-

nauté soit dirigée. Mais, en contrepartie, le chef s'acquitte d'un certain nombre de missions, telles que la défense de l'intégrité du territoire, la défense de l'islam, l'administration de la justice... De ce point de vue, quand les Marocains disent qu'ils ont perdu un père, ils n'utilisent pas une métaphore. Ils se sentent littéralement orphelins. Leur roi assume la même responsabilité qu'un père de famille et se trouve entouré de la même affection. Seconde donnée : le rapport avec la monarchie est un rapport d'identification. C'est à travers la monarchie que tous les Marocains se sentent marocains. On peut même dire qu'être marocain, c'est être plus royaliste que le roi, surtout dans l'adversité. Nous voulons une bonne monarchie, puisqu'elle nous exprime. Et, quand ce n'est pas le cas, on fait comme si... »

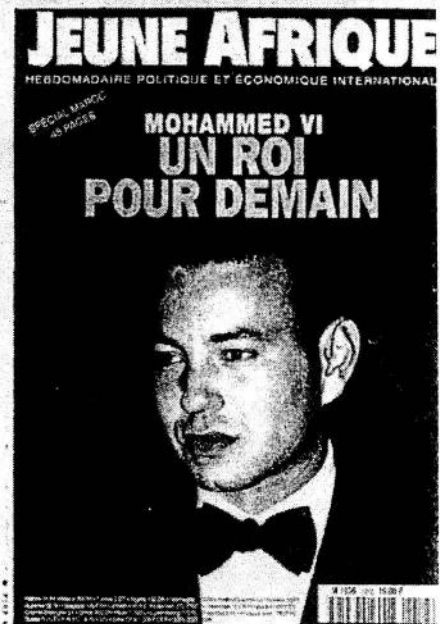
Le protectorat a joué un rôle dans ce phénomène d'identification. Les Marocains se sont identifiés à la monarchie pour empêcher les Français de se l'approprier. A Fès, dans les années 30, lors de l'une des premières manifestations nationalistes, les étudiants criaient « Vive le roi ». Pour que Sidi Mohammed Ben Youssef (le père de Hassan II) soit protégé contre les pressions de la puissance coloniale. Vive le roi, cela voulait aussi dire que

le monarque n'était plus le sultan, mais un roi moderne qui n'avait pas besoin des leçons des Français en matière de modernité.

Le dernier élément qu'il faut souligner, pour mieux saisir la place de la monarchie au Maroc, c'est qu'elle est le bien commun d'un pays complexe et éclaté. C'est une monarchie fédératrice. Il n'y a rien de commun entre les Sahraouis et les Fassis, les Rifains et les Soussis, si ce n'est le roi. Tous sont monarchistes parce qu'ils voient dans la monarchie le ciment de la nation, et le moyen d'affirmer leur différence et leur identité nationale. Y compris par rapport aux autres musulmans. Si le roi est commandeur des croyants, cela veut dire que les Marocains ont leur propre calife et qu'ils n'ont pas besoin d'appartenir aux califats extérieurs. Historiquement, les empires musulmans, ottoman ou abbasside, se sont arrêtés aux portes du Maroc. Cette autonomie, qui est une spécificité marocaine, s'exprime également à travers la monarchie.

Hassan II était un roi craint. Il était aimé parce qu'il craint. Sidi Mohammed n'aura peut-être pas besoin de l'être. Il hérite d'un pays pacifié, d'un Etat fort et d'une monarchie incontestée. » ●

Propos recueillis par
Dominique Lagarde



L'EXPRESS

29 juillet 1999

087 СТАНДАРТ 088

43% от народа за Симеон II

Костов и компания първо разбиха СДС, сега предадоха и властта

Парламентарни избори 2001

След пълен мандат - пълен разгром

Прокурорът в Либия поиска смърт за българите

„Синият брод“ в политиката претърпя пълен провал

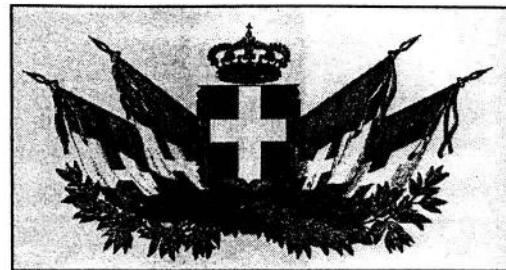
Ройтерс: Царят даде урок

Пазарът на горива - стр. 15

QBE

MADEX

Релион



Le paysage royaliste italien

En 1992, le *Lys rouge* (n° 45) avait évoqué la situation des royalistes en Italie en s'appuyant sur un article d'*Alleanza Monarchica* (Alliance Monarchique) et sur une liste de journaux, revues et bulletins monarchistes parue dans *Il Pungolo* (L'Aiguillon).

Depuis, le paysage royaliste s'est évidemment modifié et, peut-être (au regard de nos informations), appauvri quant au nombre de revues : *Il Pungolo* semble avoir disparu, suite au décès de son fondateur-directeur, le docteur Giuseppe Fasola, tout comme *Nuove Sintesi* (Nouvelles synthèses), *Unione Monarchica* (Union Monarchique), etc.. Par contre, existe toujours *Savoia* (Savoie, revue trimestrielle du Gruppo Savoia, groupement créé en 1959 par le prince Victor-Emmanuel, actuel prétendant au trône d'Italie) : cette revue, de petit format, publie dans chacun de ses numéros les messages et déclarations du prétendant, ainsi que des nouvelles monarchistes (publication de livres, cérémonies royalistes, etc.).

Le principal périodique monarchiste italien est *Italia reale*

(Italie royale), nouveau nom d'*Alleanza Monarchica* (Alliance monarchique) depuis le milieu des années 1990 : il est l'organe d'*Alleanza Nazionale Monarchica* (dénommée aussi simplement *Alleanza Monarchica*). Ce mouvement présente régulièrement des candidats aux élections, comme à Naples, au printemps dernier (sous l'appellation d'*Alleanza Monarchica Popolare* :

Alliance Monarchique Populaire) ou soutient des monarchistes candidats sur d'autres listes, en général de droite. Il dispose de militants dans toute l'Italie, et s'affirme comme le véritable « bras politique des monarchistes », il est dirigé par Roberto Vittucci Righini.

L'Unione dei Clubs Reali d'Italia (Union des clubs royalistes





XLi dalla
fondazione

FER T

Agenzia
di Stampa

ANNO 3 - Numero 7 - Direttore Responsabile: Sergio Boschiero - Vice Direttore: Antonio Parisi - Roma, Agosto - Settembre 2000

ESILIO: Né giuramenti, né scuse.

No agli attacchi
al RISORGIMENTO

MONZA: L'ITALIA "REALE"

Onore a
Edgardo Sogno

**I ROMANOV
BEATIFICATI**

Agenzia
di Stampa

FER T

Direttore Responsabile: Sergio Boschiero - Vice Direttore: Antonio Parisi - Roma, Ottobre 2000

**LIBERA: KOSTUNICA HA RESTITUITO IL
ALLA FAMIGLIA REALE - IL PRETENDENTE A BELGRADO**

**MILANO 1939: il Re Vittorio Emanuele III
bacia il Crocifisso portogli dall'Arcivescovo
Cardinale Adolfo Schuster all'ingresso del Duomo**

**LA MOSTRA A MONZA
SUL REGICIDIO**

**L'ALTARE DELL'OPERA
SIMBOLO DELL'UNITA'**

elle publie depuis quelques années, sous la direction de Sergio Boschiero, un mensuel intitulé *FERT* aux couvertures et photos en couleur. Les principales commémorations royales, comme le centenaire de l'assassinat du roi Umberto I^{er}, à Monza en juillet dernier, y tiennent une grande place, tout comme les textes et messages du roi Umberto II, mort en exil en mars 1983. Il faut d'ailleurs noter que cette commémoration a joué le même rôle en Italie que celle de l'exécution de Louis XVI en 1993...



Agé de 29 ans, Emmanuel-Philibert, prince de Venise est toujours, comme son père, contraint à l'exil

Quant au Movimento Monarchico Italiano (M.M.I., Mouvement Monarchique Italien), il publie un périodique, *Opinioni Nuove*, qui prépare une nouvelle formule pour les mois à venir. Ce mensuel, quatre pages de grand format, annonce un tirage de 14.000 exemplaires (ce qui n'est pas négligeable !).

L'Unione Monarchica Italiana (U.M.I., Union Monarchiste

Italienne) se manifeste surtout, par des conférences publiques. Jadis puissant, ce mouvement semble aujourd'hui plus modeste et il soutient le prince Amedeo de Savoie, qui n'est pas astreint à la loi d'exil...

Quelques revues monarchistes locales existent, souvent rattachées à Alleanza Monarchica, comme *Bergamonarchica* (Bergame Monarchiste) ; *Rimini Monarchica* (Rimini Monarchiste) ; *Destra Nuova* (Droite Nouvelle) à Cagliari ; ... La plus connue semble être *Tribuna Politica* (Tribune Politique) à Naples, qui se signale également par l'impression et la diffusion de nombreuses brochures.

Les monarchistes italiens semblent traverser une période de doute après certaines déclarations des princes de la Maison de Savoie.

Il est vrai que l'exil de la famille royale italienne qui dure depuis 1946 a fini par épuiser la patience de celle-ci, désormais (apparemment) prête à reconnaître la République. Néanmoins, l'une des promesses de Silvio Berlusconi était de faire abroger cette loi qui interdit à Vittorio Emanuele (Victor-Emmanuel) et à Emanuele Filiberto (Emmanuel-Philibert) de retrouver le pays que leurs ancêtres ont unifié au XIX^e siècle.

Le décès en janvier 2001 de la dernière reine d'Italie, Maria José (Marie-José), a montré que les monarchistes restaient nombreux



dans la péninsule italienne : de multiples cérémonies ont eu lieu dans le pays, qui ont déplacé des dizaines de milliers de personnes. Néanmoins, la réorganisation actuelle des royalistes italiens n'est pas encore achevée : il faut souhaiter qu'elle permette aux monarchistes transalpins de renforcer leur influence et de progresser notablement dans l'opinion. L'Italie aussi a besoin de la monarchie.

Jean-Philippe CHAUVIN

Post-scriptum : je tiens à remercier tous les amis monarchistes italiens avec lesquels je suis en relation, et en particulier pour toutes les informations qu'ils ont bien voulu me fournir M. Roberto Vitucci Righini, président national d'A.M. ; M. Piero Carlo de Fabritius, vice-président national de l'U.M.I. ; M. Gianni Ruzier, de Rimini Monarchica ; M. Giulio de Rénoche (M.M.I.), et tous les autres qui m'écrivent régulièrement.

Quelques adresses de sites internet :

Alleanza monarchica : <http://www.alleanza-monarchica.com>

Movimento monarchico italiano : <http://www.monarchici.org>

Savoia : <http://utenti.tripod.it/monarchia/categorized.htm>

Unione dei Clubs reali d'Italia : <http://www.monarchia.it>



Imp. sp. NAF

L'affiche reproduite sur cette page a été imprimée par sérigraphie au début des années 70, sans doute en 1973 et, en tout cas, avant la fusillade d'Aléria en 1975. Elle est la seule affiche connue produite par des royalistes sur la Corse depuis les années 70. Estampillée « Imp. spé. NAF » (Nouvelle Action Française, premier nom de la Nouvelle Action Royaliste), c'est sans doute le groupe de Tours qui l'a conçue et

réalisée : elle sera d'ailleurs, après la « scission » de l'Union Royaliste de Touraine (à la fin de 1975) récupérée par celle-ci.

Cette affiche fut, paradoxalement, peu collée en Corse même, faute de relais militant suffisant. Mais, elle est significative de la pensée royaliste de l'époque, en particulier (mais pas seulement) de celle de la NAF. Elle traduit, en effet, le refus, la contestation de la centra-

lisation républicaine, assimilée au jacobinisme uniformisateur et destructeur, niveleur des diversités régionales : c'était déjà le discours de Maurras, parvenu à la conclusion monarchique autant par le nationalisme que par le fédéralisme (cf. *"Charles Maurras félibre"*, de Stéphane Giocanti). La NAF, par cette affiche, ne se contente pas de critiquer l'idéologie et la réalité centralisatrices de la République, elle propose la condition politique et sa conséquence d'organisation sociale. La condition politique : la monarchie populaire, c'est-à-dire au service du peuple et permettant à celui-ci (ou plutôt, dans le cadre d'une vraie décentralisation, à ceux-ci) de s'auto-organiser. La formule « Peuple, reprends tes pouvoirs » peut être appréhendée de deux manières, selon que le peuple est pensé comme la communauté historique et civique des citoyens de France, ou selon que le peuple cité par l'affiche est censé être celui de la Corse, à qui s'adresse prioritairement l'affiche. Dans l'un ou l'autre cas, le message est néanmoins toujours le même : la reconquête des libertés populaires et régionales passe par l'établissement d'une monarchie, exécutif héréditaire et successible, dont l'essence « nationale » même est l'union des provinces (des républiques provinciales, disaient les royalistes fédéralistes du XIX^e siècle) au sein d'une communauté historique étatique, la France royale. Au regard de la pratique espagnole contemporaine, la formule d'une royauté fédérale des peuples de France n'est pas choquante.

Au regard aussi des récents événements de Corse, il n'est pas inconcevable de penser que cette affiche reste d'une actualité brûlante, un quart de siècle après sa réalisation...

J.-P. C.

Débat sur la Corse

En octobre 2000, dans son numéro 756, *Royaliste* publiait ses « *Dix thèses sur la Corse* » et invitait ses lecteurs à en débattre. L'un d'entre eux envoyait alors une longue contribution que, faute de place, *Royaliste* n'a pu publier. Il s'agit de notre ami Ghjacumu Colonna, militant syndical et associatif, qui a été pendant cinq ans rédacteur au journal autonomiste corse *Arritti* qu'il a dirigé pendant deux ans, deux années au cours desquelles il fut l'un des plus proches collaborateurs de Max Siméoni.

Nous publions ici cette réflexion en rappelant les « thèses » de la NAR dans des encadrés.

Le n° 756 de *Royaliste* publie dix thèses sur la Corse. J'y veux répondre non dans le but d'occuper vos colonnes, mais pour continuer le débat entamé ; il est rare que la presse française, mais non pas étrangère, aborde avec réflexion le sujet.

Je critiquerai des points essentiels qui me semblent procéder plus d'une connaissance insuffisante de l'histoire des 231 ans de présence française, ou de la pensée nationaliste, ou encore de l'état présent des clandestins.

Il faut que ce débat soit un vaste débat et non pas que les tenants et les aboutissants ne soient connus que du seul microcosme médiatique et politique parisien, qui, de part et d'autre, s'intéresse plus aux coups portés en vue des prochaines échéances. Qu'il y ait des négociations secrètes, ce n'est pas nouveau. Depuis Defferre, aucun ministre de l'Intérieur n'a procédé autrement. Or, ce qui est nouveau est que Jospin a voulu un débat public dans l'île. On peut critiquer les modalités, non lui en refuser le bénéfice.

Ghjacumu Colonna

1/ Nationalisme

En Corse, l'expression « nationaliste » est acceptable dès lors qu'elle se définit comme un nationisme tel qu'il en existait dans la France pré-révolutionnaire : l'attachement à une culture provinciale ou locale (mémoire commune, manières de vivre, parlers) plus ou moins précisément située sur le territoire. Comme les autres formes de sociabilité héritées de notre passé, les particularités de la Corse doivent être reconnues dans l'ensemble français et dans le cadre juridique commun.

Mais le « nationalisme » corse suscite une inquiétude légitime et provoque des réactions justifiées lorsqu'il se transforme en mouvement de « libération nationale », à la manière algérienne ou vietnamienne, donc en un mouvement nationalitaire revendiquant la création d'une entité politique autonome. Ce nationalisme politique s'appuyait naguère sur l'idéologie communiste ou sur le révolutionnarisme tiers-mondiste. Il prend actuellement la forme d'une revendication ethno-linguistique, non moins violente ni exclusive que la précédente. Les défenseurs des particularités corses ne seront entendus et compris que s'ils sortent de leur ambiguïté et opposent clairement le nationisme traditionnel au nationalitarisme moderne. Sinon la pulsion ethnicisante continuera d'alimenter, dans un habituel jeu de doubles, la réaction néo-jacobine.

A) Entièrement d'accord sur le premier paragraphe sauf sur le « cadre juridique commun » qui a fait, en deux siècles, preuve de sa malfaisance, car pour préserver une sociabilité, et donc une société, il faut des moyens :

- Économique - Exemple : il n'est pas acceptable qu'E.D.F. décide le contraire de ce que l'Assemblée corse vote.

- Politique - Exemple : sur le terrain économique, il faut pouvoir discuter avec Bruxelles. Le cas de la prime à la vache est patent ; cette prime restera la première cause d'incendies tant qu'elle sera attribuée par « tête » et non au rendement (kg/carcasse).

- Juridique - Exemple : reprise de la définition votée par l'Assemblée corse : « Peuple corse, communauté de destin, composée des Corses d'origines et de ceux qui veulent en faire partie ».

Exemple : définition du droit de propriété rurale, tant individuel que communautaire, pour la mise en exploitation pastorale et/ou forestières. Bien des communes ont des propriétés communales ou intercommunales couvrant plus de 90 % de leur superficie. Ce sont les zones les plus incendiées, faute de statut permettant l'exploitation.

Exemple : droit criminel. En Méditerranée, l'incendie doit être criminalisé, comme le firent Paoli... et Napoléon avec succès.

B) Le deuxième paragraphe comporte deux contradictions.

Le nationalisme L.L.N. (lutte de libération nationale) a toujours été opposé à l'autonomie considérée comme la troisième voie honnie.

Le projet Jospin est un point d'équilibre qui repose sur environ 50 % d'insulaires autonomistes, en majorité non nationalistes, et s'interpose entre l'indépendance (7 à 16 %), le statu quo (10 à 15 %, le plus souvent âgés) et le reste pour une décentralisation la plus poussée sans pouvoir législatif. Ce projet implique, et les indépendantistes l'ont accepté, arrêt de la violence et défense de la thèse indépendantiste par la seule voie des urnes.

LA L.L.N. est née du déni de démocratie (cf ma lettre à Royaliste) : « Même 200 000 Corses autonomistes ne feront pas changer les lois de la République »¹. Refuser les évolutions *dans* la République pousse à sortir *de* la République.

Alors où est l'inquiétude légitime ? Quelle réaction est justifiée à ce qu'on a provoqué ?

C) « *Il prend actuellement la forme d'une revendication ethno-linguistique,* » Je suis désolé de dire que ceci correspond à un phantasme français. La définition raciale n'a eu cours, hélas quand même, que sous la plume de Jean-Michel Rossi, depuis assassiné (08/00). Pour atroce qu'elle soit, cette position n'est pas représentative. Cela fait treize ans que le slogan I.F.F. a été abandonné. Prière de faire attention aux traductions. Le mot « a razza », employé encore quelques fois, désigne la famille au sens large... ou le genre humain. Le mot « I furesteri » (de Fora, dehors) désigne ceux de l'extérieur traduit brutalement « allogènes », et, dans le contexte désigne toute personne originaire de l'extérieur du groupe (village, canton, l'île). Il ne se recoupe pas avec « I stranieri », les étrangers, qui désigne exclusivement ceux d'un autre État. De culture italique, la Corse ignore totalement le droit du sang.

D) le problème est qu'en deux siècles, jamais, les « défenseurs des particularités corses ne furent entendus ». D'où l'exaspération de certains et le raidissement extrémiste de leurs positions. A se vouloir sourd, on s'expose.

E) Il n'y a pas de « pulsion ethnisante » mais une revendication nationale vieille de 750 ans, présente à tous les siècles qui a toujours cherché et à être reconnue et à se placer sous la protection d'une puissance méditerranéenne. Pas plus, il n'y a réaction jacobine à cette « pulsion », mais réaction nationaliste à une pulsion jacobine première. Il y a bien jeu de doubles, mais il est inverse. Reste à le casser, et pour cela, faut-il stopper cette « pulsion jacobine » et la dénoncer pour ce qu'elle est, une vision totalitaire de l'État. Ensuite faut-il donner les moyens politiques de l'expression nationale qui, l'histoire le dit, ne cherche l'indépendance qu'en désespoir de cause.

2/ Indépendantisme

Comme État indépendant, la Corse n'est pas plus viable que le Kosovo. Les Corses en sont généralement convaincus - même la plupart des « nationalistes » radicaux. L'indépendance est donc une solution illusoire, qui cache un problème de fond : comment distinguer - sans les opposer - la nationalité française et une citoyenneté devant être affirmée dans la nation par les procédures habituelles, mais pouvant être vécue dans certaines régions (Corse, Alsace, Pays Basque, Basse-Bretagne) ou par certains groupes (immigrés et descendants d'immigrés) sur un mode particulier : celui de la concentration sur une culture locale, celui de l'extension à une aire culturelle et (ou) religieuse ?

A) C'est vrai ! Mais la raison invoquée est fausse. Il ne s'agit pas de définir une nationalité française et une citoyenneté corse mais l'inverse. Une nationalité corse dans une citoyenneté française. En termes d'ancien régime, « des sujets français de nationalité corse ». En termes modernes ou plutôt démocratiques, on parle de citoyens espagnols de nationalité catalane, galicienne... et nul n'y voit une base ethnique.

(1) Libert Bou, envoyé du gouvernement en Corse en 1974.

Ce point est central, car la confusion typique de l'idéologie française qui participe de sa définition est, de nature, violente, et par la confusion État/nation et par son rejet de l'autre : l'*on* est Français ou on ne l'est pas. « Si la France ne vous convient pas, quittez-là ». On ne demande pas à un Galicien d'être Castillan - sauf sous Franco. Cette confusion État/nation est présente dans l'idéologie franquiste, mussolinienne et républicaine française. Il est symptomatique que le mot « français » désigne l'appartenance culturelle et l'appartenance politique. Tout citoyen français doit être de nationalité française (francique si j'ose le néologisme). Tout citoyen espagnol, en démocratie, n'a pas à être Castillan. Pire, à Paris, on parle des Français du Canada, quand, en Italie, on parle de l'italicité de la Corse. Mussolini parlait de son italianité.

Pour terminer sur ce point, de façon anecdotique : les routes construites sous Louis-Philippe s'appellent « route royale », sous Napoléon « route impériale », sous la République « route... nationale », là où l'Italien parle de « strada statale » (comme en Corse soutenu), l'homme du peuple dit « u stradò », la grand-route, laissant passer les régimes pour peu qu'il puisse circuler chez lui.

3/ Décentralisation

Les spécificités des diverses populations françaises ont toujours été admises, reconnues, ou du moins tolérées par l'État. État garant depuis mille ans d'une nation, se constituant puis effectivement constituée, et affirmant, sous divers régimes et de diverses manières, la volonté de ses citoyens de vivre ensemble dans la paix et dans l'unité. Cette volonté commune s'est traduite par des mesures de concentration du pouvoir, mais aussi par une centralisation administrative. Les excès de cette centralisation nous ont fait souhaiter une large décentralisation, dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire et d'une planification dynamique de l'économie nationale. Comme toute autre région française, la Corse doit bénéficier de la décentralisation ; mais aucune collectivité locale ne saurait s'exclure des politiques nationales de planification économique, de progrès social, et d'aménagement du territoire qui devront être à nouveau développées dans notre pays. Comme toute autre population, française ou en voie de le devenir, la population spécifiquement corse, partie intégrante du peuple français, doit être reconnue dans ses modes particuliers d'expression, qui ne contredisent en rien les devoirs liés à l'exercice de la souveraineté nationale.

A) La première phrase dénote un optimisme que le premier historien insulaire venu, fut-il le plus pro-français, balayerait d'un revers de manche, tant cela est faux. Économiquement, socialement, culturellement, l'effort d'acculturation engagé en Corse, ce siècle, est immense. Anecdotes apolitiques : les Corses sont persuadés que le noir, couleur du deuil, se perd dans la nuit des temps, quand il date de la fin du XIX^e siècle (Merci Mérimée !), c'était le bleu et les femmes ne le portaient que deux à quatre mois.

Les Corses sont persuadés que la pudibonderie leur est innée, or la presse du Second Empire rapporte qu'il fallut faire donner la force publique pour éradiquer la baignade nue communautaire des Bastiais et villageois, clergé compris.

Anecdote politique : les opéras de Verdi furent interdits car ils étaient occasion de manifestation favorable au risorgimento, au cri de « Eviva V.E.R.D.I. » = Vittorio-Emanuele, Ré d'Italia.

B) « *Comme toute autre région française, la Corse doit ...* » Cela est vrai et l'Italie le résout depuis longtemps. Le président de Sicile est, de jure, ministre de Sicile, à Rome, et siège au conseil des ministres quand le sort de son île est en jeu, ne serait-ce que pour l'application des lois italiennes en ce qu'elle concerne l'autonomie (cette île a une revendication d'autonomie accrue, sans revendication nationale, à la différence de la Sardaigne, du Val d'Aoste et du Sud Tyrol qui combinent les revendications).

4/ Les traditions corses

Le respect dû aux anciennes traditions fut, de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années noires de la « Révolution nationale », le morceau de choix de tous les discours romantiques et réactionnaires. Cette thématique a été recyclée voici une trentaine d'année par certaines fractions gauchistes (« occitanes » notamment) ; elle nourrit actuellement les différentes formes du repli « identitaire » et inspire un fantasme d'« enracinement » qui est étranger à la civilisation judéo-chrétienne. La guerre civile en Yougoslavie a montré que ces représentations imaginaires pouvaient être la source d'une extrême violence lorsqu'il y avait défaillance de l'État, dans sa fonction symbolique et médiatrice.

Quant aux traditions régionales, comme à l'égard de toute tradition, les politiques doivent éviter tout sentimentalisme et toute complaisance : la tradition véritable est une transmission, un processus au cours duquel s'opère un certain nombre de tris. La culture et la langue corses sont des héritages qui doivent être préservés, puisque tel est le vœu de la population corse, et parce que le patrimoine corse enrichit la nation française : par définition, l'unité est un tissu d'éléments divers.

Cependant, il existe des traditions, ou plus exactement des mœurs et des coutumes qui sont contraires aux principes universels (la paix entre les hommes), aux principes généraux de notre droit (l'égalité) et au souci de l'intérêt général. Comme d'autres régions ou pays méditerranéens, notamment la Sicile et l'Albanie, une partie de la société corse vit encore dans des structures claniques, dans un système clientéliste, selon un prétendu « code de l'honneur » qui engendre la pratique de la vendetta - autant de caractéristiques des mentalités régressives et des comportements passéistes que les romanciers et les folkloristes ont enjolivés

A) Pour le premier paragraphe, ceci est vrai... dans l'hexagone. Les Camelots du Roi, qui eurent une section agissante à Ajaccio, cassèrent de l'autonomiste et s'interdisaient de parler corse. Vichy mena une répression active. Le gauchisme n'a jamais existé en Corse. Par contre, au XIX^e, l'Église et... les carbonari, appelés en Corse « Pinutti » soutinrent la revendication nationale. Jusqu'en 1933-1934, le P.C.F. soutenait l'autonomisme, le komintern sut y remédier.

Loi d'être repliée, la revendication culturelle mène à des travaux, ex. : Pigna et Marcel Peres de l'Abbaye de Royaumont ; R.C.F.M. (Radio France) a des émissions bilingues corse-italien avec des radios toscanes et sardes soutenues par un programme européen « Interreg ». Aidés par la « Terra Ferma », le baroque et l'opéra reprennent souffle. Des programmes d'échange entre l'Université de Corti et celles de Sassari (Sardaigne) ou de Toscane voient le jour. Les écoles organisent plus de voyage vers la Péninsule que vers l'Hexagone. L'Église, quoique moribonde, attire plus de pèlerins vers Assise et Rome que vers Lourdes. Il est symptomatique que la cité pyrénéenne attire les anciens. Pourtant Dieu sait que Marie en Corse...

Lents mais réguliers changements. L'ouverture n'est peut-être pas celle attendue, mais elle y est.

B) Dénoncer la défaillance de l'État, certes ! Mais si sa défaillance est cause de violence – c'est vrai partout – plus encore faut-il hurler quant il suscite lui-même la violence. Qui a interdit la langue corse ? Qui, durant 100 ans –1818-1912 – a imposé une loi douanière à la Corse pour l'empêcher d'exporter ? Qui a instauré et profité de la fraude électorale ? Emmanuel Arène fut mis en place par Gambetta ; Gavini par Poincaré ; Faggianelli fut sauvé en 1967 sur ordre de Pompidou. Depuis un siècle, de façon stable, 50 % du contentieux électoral français est corse. Zéro condamnation ! L'appareil d'État, justice, préfecture, est complice et souvent instigateur.

La violence de l'État peut être militaire. Aux débuts des années 30, et avant les revendications mussoliniennes, ce furent 3 000 hommes et des navires de guerre qui furent envoyés pour capturer... le bandit Spada. Qu'au même moment, se déroulèrent des États Généraux de la Corse, à l'initiative des autonomistes de l'époque, avec la participation de conseillers généraux et de maires de tous bords, soutenus par le P.C.F., fut-il un hasard ?

Le 21 août 1975, à Aléria, Poniatowski envoya plusieurs milliers de policiers et soldats, des automitrailleuses, des hélicoptères de l'armée, mit la légion en état d'alerte pour neutraliser moins de vingt hommes armés de fusil de chasse. Leur revendication : dénoncer un scandale vinicole qui ruine les viticulteurs corses.

Michel Rocard, Premier ministre, fit un catalogue plus long devant les députés. Il y a peu, dans *Le Monde*, il réitérait. Il est rare qu'un Premier ministre désigne l'État qu'il sert comme source de violences.

C) « *Parce que le patrimoine corse enrichit la nation française* ». Propos risqué, car si les représentants de l'État le contestent, qu'advient-il ? Pensons à l'abbé Grégoire ou plus récemment à ce procureur qui, dans un prétoire, parla du « gène de criminalité des Corses », sans être sanctionné. Pour mémoire, je rappelle que le procureur du Roi lors du jugement d'un Corse coupable de tentative de régicide sur la personne de Louis-Philippe s'exclama : « Seul un étranger pouvait commettre un tel acte ». Et on nous critique pour le mot « allogène » !

D) « *Comme d'autres régions ou pays méditerranéens, (...) une partie de la société corse vit encore dans des structures claniques.* » Tout ceci est vrai, mais la France, comme Gènes, a tout fait pour en empêcher l'évolution, qui les auraient desservies.

Quelques exemples économiques :

Paoli avait édicté des lois pour stabiliser la propriété. Jusqu'en 1870, tous les régimes l'ont fait changer de main, au gré des soutiens recherchés. Grands bénéficiaires parmi d'autres : Saliceti sous la Révolution ; Pozzo di Borgo puis les Sebastiani sous la Restauration. Ce qui allait devenir l'O.N.F. spolia les bergers et les communes montagnardes ; source importante de banditisme, cet appauvrissement de communautés rurales !

Plus près de nous : au début des années 80, Jean Femenia, un pied-noir devenu corse et depuis président de la

C.C.I. de Haute-Corse, inventa la première machine à vendanger. Trois ans plus tard, la firme Braud la commercialise à son tour. Le marché est trop étroit. Les deux entreprises demandent les aides de l'État, qui, hors de tous critères de qualité, choisit Braud. Femenia moins de cent employés ! ... et coule, malgré des commandes aux U.S.A..

A deux reprises, l'État choisit de faire installer par EDF des usines très polluantes en fonctionnement sur le modèle de moteurs de bateaux et donc avec un fioul très brut. L'une à Lucciana près de Bastia ; l'autre au Vazzu sur la commune d'Ajaccio, il y a quinze ans. Le but : intéresser des pays du tiers monde à des modèles peu chers et peu sophistiqués. EDF n'en vendra aucune ! Mais, outre la pollution, la Corse hérite d'un retard d'équipement hydro-électrique, alors que, de toute la Méditerranée, elle est la région à la plus forte pluviométrie.

Encore EDF : L'Assemblée, en concertation avec l'Italie et la Sardaigne, se prononce pour un gazoduc Italie-Corse-Sardaigne avec une usine à Serra di Fiumorbo, dans la plaine. Elle ne verra jamais le jour. EDF n'a pas renoncé au cable ICO (Italie-Corse) pour relier le réseau corse à son réseau continental et fermer ses usines en Corse.

En remontant dans le temps, quelque peu : En 1945, le gouvernement provisoire de la République offre cette alternative au conseil général, soit reconstruire les huit ponts ferroviaires détruits par les Allemands sur la ligne Lucciana, soit construire une autoroute, au frais de l'État, Bastia-Porti Vechju. Résultat : rien. Plus de ligne ferroviaire et aucune autoroute à l'horizon cinquante cinq ans plus tard !

5/ L'État monarchique et la tradition royale

Contrairement à la légende, l'État monarchique et royal n'a cessé de combattre le familialisme à prétention aristocratique, la logique de l'honneur et la pratique du duel qui en résultaient, tout en esquissant une mise en ordre juridique et administrative conforme aux tâches essentielles de l'État. L'État de droit, qui a connu un développement décisif en 1789 et 1791 (constitution écrite, représentation nationale, suppression des privilèges et de l'ordre nobiliaire) n'a pu être étendu à la Corse par la monarchie en raison de l'intégration récente de l'île dans l'ensemble français

A) « *L'État monarchique et royal n'a cessé de combattre...* » J'en conviens.

B) « *L'État de droit, (...) n'a pu être étendu à la Corse par la monarchie en raison de l'intégration récente de l'île* ». Ceci est faux. D'abord Louis XVI ne voulut pas que la Corse participât aux États Généraux et, sous la pression du gouvernement français en butte aux émeutes, bastiaises notamment, les États furent créés à la mi-mai 1789 : les quatre élus arrivent à Paris deux mois plus tard, la plus grande partie de l'administration française ayant dû rembarquer entre temps. Ensuite Paoli rappelé d'exil fut acclamé en 1790, reçu par le Roi et l'Assemblée. Robespierre le reçoit à la Société des amis de la Constitution (futur club des Jacobins) : « Vous avez défendu la liberté dans un temps où nous n'osions l'espérer : vous avez souffert pour elle, vous triomphez avec elle et votre triomphe est le nôtre. Unissons-nous pour la conserver toujours » (26 avril 1790).

Tout est dans ce « unissons-nous ». Les idées démocratiques en 1790 ont bien plus pénétré le peuple corse que tout autre peuple de France, mais, à l'instar de Robespierre, à Paris on ne voit que la Province (prononcé avec dédain) à la traîne de Paris et l'unité est synonyme d'alignement sur le peuple français stricto sensu ; soit une petite minorité du royaume, l'aile marchante du progrès, sans doute. Si la Corse s'est séparée du mouvement, il faut y voir deux raisons : 1) La lutte anti-cléricale et antireligieuse. Or le clergé, particulièrement franciscain, était à la pointe des idées démocratiques. 2) Le sentiment révolutionnaire était un sentiment national. La guerre d'indépendance contre Gènes puis les Français s'appelle déjà à l'époque « les Révolutions de Corse ».

Le vote du décret du 30 novembre 1789, par l'Assemblée nationale, à la demande du futur robespierriste Saliceti : « La Corse fait partie intégrante de l'Empire français » - et non de la nation ! - est diversement commenté en Corse. De Paris, Paoli rallie l'île par ce commentaire : « L'union à la libre nation française n'est pas esclavage mais participation de plein droit ». En Corse, tous comprennent que la Corse se gèrera librement dans le Royaume. En clair : l'autonomie.

6/ La question corse

Cette question, qui s'est posée après la décolonisation et à la suite des transformations de la société française, n'a jamais reçu de réponses appropriées de la part de pouvoirs publics confrontés aux revendications autonomistes puis aux actions terroristes. Répression, manipulations, tractations, concessions, compromissions diverses se sont succédé ou ont eu lieu conjointement sans que les mesures de décentralisation permettent le retour au calme. L'indécision des pouvoirs publics, les lignes contradictoires suivies par les différents ministères, les luttes entre les administrations et entre les services ont empêché, au cours du dernier quart de siècle, que l'État de droit soit effectivement instauré. Les différentes formes de violence - attentats politiques, corruption, fraude électorale, banditisme - ont donc pu se développer facilement.

- A) La première phrase comporte une grave inexactitude : en deux cent trente et un ans, elle s'est posée à maintes reprises ; plusieurs fois les armes à la main.
- B) C'est que comme le dit Edmond Simeoni il y a plus de vingt-cinq ans : « Si l'on me donne à choisir entre la démocratie et l'autonomie, je choisis la démocratie ». La France la veut-elle en Corse ? Si oui, tout est possible.
- C) « *L'indécision des pouvoirs publics...* » Très exact, mais quid de l'État de droit avant la violence clandestine ? Elle a accéléré le mouvement mais ni inventé la fraude, la corruption, ni créé le banditisme ni même inauguré l'attentat politique. Exemple : aux élections municipales de Pila Canale, près d'Ajaccio, à la fin des années 50, Colonna, truant devenu paraplégique lors d'une fusillade dans l'affaire de trafic de cigarettes dite du « Combinati », assassine à l'ouverture du bureau de vote le malheureux compétiteur qui vient déposer sa pile de bulletins. Aucune enquête ne s'ensuivra. Jamais personne pendant quarante ans ne se présentera contre lui ni même enverra un assesseur dans sa commune à la liste gonflée à l'extrême. Le gaullisme y fit des scores de démocratie populaire. Le SAC sut trouver près de lui des appuis, financiers entre autres.

7/ Le repli identitaire

La destruction de la sociabilité locale est une réalité trop souvent masquée, et l'identité corse devient de plus en plus problématique : deux habitants de l'île sur cinq ne sont pas corses, la langue corse ne compte pas plus de 20 000 locuteurs sur une population totale de 260 000 habitants et les moeurs traditionnelles disparaissent en même temps que la société rurale. Il est compréhensible, du point de vue anthropologique, mais inacceptable dans l'ordre politique, que ces effondrements provoquent des réflexes de repli, des pulsions xénophobes (à l'encontre des « Français » et des « Arabes »), des dénégations délirantes et des violences compensatoires dont les autorités administratives, les fonctionnaires en service sur l'île et la population corse sont les victimes.

- A) Et cette destruction de la sociabilité est source de violence.
- B) Si un nationaliste écrit « *Deux habitants sur cinq ne sont pas corses* », on crie à la dérive ethnique. Il vaudrait mieux écrire « deux Corses sur cinq ne le sont pas d'origine ». Encore ceci ne repose-t-il que sur le lieu de naissance. Selon un tel critère, je ne suis pas Corse, étant né à Bab-el-Oued, pas plus que Talamoni né à Saumur !
- C) « *20 000 locuteurs* ». D'où sortez-vous ce chiffre fantaisiste ? Si ceux qui parlent corse sont au plus 100 000 en Corse – sans compter les Sardes de Gallura qui sont 200 000 et parlent la langue de leurs ancêtres -, ceux qui le comprennent sont bien plus nombreux. L'attestent les émissions de radio, de télévision, les spectacles en langue-corse, aussi suivis que ceux en langue française.
- Petit exercice : Le consulat italien recense environ 7 000 personnes, le plus souvent ayant les deux passeports ; les insulaires, citoyens français d'origine italienne à la première ou deuxième génération sont 40 000 à 50 000, le plus souvent mariés dans l'île. Tous utilisent le corse comme le français. N'ayant pas parlé des Corses sans lien avec l'Italie, peut-on penser que ce chiffre « 20 000 » est très inférieur à la réalité ?
- Mais il est vrai que chez les moins de vingt ans, les locuteurs, en ne parlant que de ceux qui ont une maîtrise correcte de la langue, sont environ 5 % et les auditeurs au plus deux à trois fois plus. A qui la faute, après cent ans de répression ? Et surtout il faut avoir présent à l'esprit que, pour tout peuple, « la langue du pain » prime. Or, le corse est banni du monde économique et administratif.

8/ L'échec des clandestins

L'échec des mouvements armés est un fait indiscutable. Incapables de concevoir un projet politique assumé par des organisations démocratiques, incapables de proposer un mode spécifique de développement économique, ils n'ont pas débarrassé la Corse de ses maux (clanisme, clientélisme, assistanat, logiques vindicatives) mais ont, au contraire, engendré de nouvelles formes de violence : affrontements sanglants entre les fractions clandestines et dérives maffieuses. Avant même que l'île obtienne le statut de large autonomie que les groupes terroristes revendiquent, ses populations semblent destinées à subir à la fois la guerre civile et la guerre des gangs.

En fait, présentement, ils ne revendiquent plus rien. Ils reconnaissent leur échec et cherchent à sortir la tête haute. Le principal artisan, au sein du FNL en est Batti Canonici, qui lors d'un procès récent, à Paris, en septembre 2000 l'a revendiqué dans une déclaration liminaire et ... unique. A plusieurs reprises, en octobre, la police a cherché à s'en saisir, montrant par là que l'État ne sait pas ce qu'il veut ; lui qui laisse toute latitude aux boute-feu Jean-Michel Rossi (jusqu'à son assassinat !) et François Santoni² et continue à faire porter l'effort répressif sur ceux qui plaident pour le dépôt des armes. Double langage dangereux !

Le statut d'autonomie combattu par le FLNC depuis sa création, dénoncé comme la troisième voie honnie, est devenu leur porte de sortie. Talamoni qui a toujours refusé d'entrer au FLNC, est devenu leur porte-parole, alors qu'ils refusèrent pendant vingt ans un porte-parole qui ne soit pas issu de leur rang.

9/ Des accords vains

Les accords passés en juillet 2000 entre le Premier ministre, les nationalistes et certains élus n'apporteront aucun remède à la crise identitaire corse et leurs principales dispositions ne pourront être mises en oeuvre puisqu'elles contreviennent non seulement à la Constitution, qui déclare que le français est la langue de la République, mais aussi à la Déclaration de 1789 qui proclame l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

A) A 44 sur 51 (86 % des élus) peut-on parler de « certains élus » ? Alors que les nationalistes élus sont 13 (moins de 16 % des élus), quoique leurs voix aient totalisé 24 %.

B) La rectification de la Constitution est toute récente... et provocatrice. La Constitution espagnole stipule que le castillan est langue du royaume et que, sur leurs territoires, le catalan, le basque et le galicien sont co-officiels. Les citoyens espagnols sont-ils moins égaux devant la loi ? Les citoyens italiens, en Val d'Aoste ou Sud-Tyrol, autonomes bénéficiant de la co-officialité, sont-ils moins égaux devant la loi italienne ?

Rappel historique : C'est la France qui a obligé l'Italie, à la sortie de la guerre, à rendre sa langue, le français, co-officiel en Aoste. Les autonomistes valdôtains, laminés par le centralisme mussolinien, en auraient été incapables. Imagine-t-on l'Italie exiger la réciprocité pour la langue italique qu'est le corse ?

10/ Force à la Loi

En préalable à toute discussion sur les structures décentralisées et sur le développement économique et social de la Corse, il est indispensable que la violence cède devant la force afin que la loi soit enfin appliquée. Ce qui signifie que la répression nécessaire des actes terroristes doit s'accompagner de la punition des actes délictueux (fraude électorale, trafic d'influence, prises illégales d'intérêts, etc.) commis par les dirigeants politiques, régionaux et nationaux. Il n'y aura pas d'apaisement en Corse, ni de progrès pour l'île, tant que l'État ne sera pas décidé à assurer ses fonctions (garantir la sûreté des personnes et des biens, faire prévaloir le principe de justice) dans la continuité et dans la pleine cohérence de ses actions.

A) C'est mettre la charrue avant les bœufs. Londres ne l'a pas exigé de l'IRA, qui a pourtant une puissance autre que le FLNC. Qui plus est, Londres a fait participer un État, l'Eire, au processus.

D'autre part, La majeure partie de cette violence préexiste au FLNC. La loi n'a jamais été appliquée en Corse, par l'État le premier.

B) « S'accompagner ». Mais ces actes durent depuis deux siècles. La présence française s'appuie dessus dès l'origine, favorisant le banditisme de tous ordres pour disloquer la société.

Exemple : Entre Corte et Vizzavona à la fin du XIX^e siècle, les paysans s'opposèrent à la construction du chemin de fer. L'État avait obtenu des communes l'abandon de leurs territoires, le plus souvent communaux, gratuitement, en échange de l'engagement d'ouvriers locaux pour la construction, ce qui ne se fit pas, les

(2) NDLR - Assassiné depuis, le 17 août 2001

ouvriers immigrés toscans étaient moins chers. Le canton prit les armes et la gendarmerie dut l'évacuer. La préfecture fit appel au bandit le plus sanguinaire et le plus recherché, Bellacoscia, qui en échange de sa répression efficace à la tête de ses « maquisards » put terminer sa vie dans son lit.

Exemples plus récents : Sous Giscard, le mouvement Francia commit une centaine d'attentats, jusqu'à ce que son chef, le commandant Bartolini, fut intercepté lors d'une tentative d'assassinat en janvier 1980. Francia était en lien avec le SAC et les services français. Ces derniers dynamitèrent, la même année, le relais émetteur de l'île d'Elbe, pour faire taire l'unique radio corse, R.C.I., dont le directeur Aimé Pietri fut longtemps correspondant du *Monde*. Cela valut à la France une protestation italienne.

Enfin, le 30 août 1995, Pierre Albertini, du FLNC canal habituel, fut contrôlé lors d'un barrage routier à Corti, sans être inquiété. Le canal historique fut prévenu de son arrivée (véhicule, immatriculation, chauffeur). Albertini fut exécuté boulevard Paoli, une heure plus tard. En face, Duriani tomba en même temps.

C) « *tant que l'État ne sera pas décidé à assurer ses fonctions...* » Ces fonctions éminemment régaliennes ne furent jamais assurées. Chacun sait que le village isolé de A Tralunca, au-dessus de Corti, (20 habitants) ne peut être investi par 600 personnes, des camionnettes... sans l'accord du ministère.

Conclusion

Ma lettre est longue, mais j'ai tenu à répondre point par point. Ces dix thèses fourmillent d'erreurs sur le développement politique et historique de l'île. Elle reposent sur une fausse analyse du positionnement des clandestins. Plus encore, le principe - les notions de Peuple, citoyenneté, nationalité - reste celui sur lequel s'est construit la France moderne mais cela ne le rend pas juste.

La comparaison avec la Yougoslavie, outre la disproportion, n'est pas recevable sauf en un point. La construction d'un État, quelle que soit sa forme, sur la prééminence d'un peuple fédérateur, au point d'en arriver à nier les autres, est totalitaire. Cela pousse tout ou partie de ces peuples à reprendre le même schéma, qui n'en devient pas meilleur pour cela, au contraire. Il est amusant de constater que, souvent, l'homme qui incarne cette politique n'est pas originaire du peuple dominant. Napoléon était corse, Franco galicien, Tito croate et Staline géorgien. Surcompensation dirait un psychanalyste.

Pour finir (enfin !) et sans prétendre à l'exhaustivité, je donnerai quelques bases concrètes à des antithèses.

- La Corse est une île. Sa gestion du territoire ne peut être celle d'un territoire continental. Les îles ont besoin de maîtriser leurs transports, leur énergie, leur fiscalité, leurs côtes. Pour ces deux derniers points, c'est l'État qui a refusé d'inclure dans le traité de Maastricht, contre l'avis de l'Assemblée de Corse et celui de Bruxelles, une disposition appelée Poseicor, dérogation au droit fiscal communautaire. L'Italie, l'Espagne et le Portugal y ont recours pour leurs îles.

- La Corse compte 1000 km de côtes soit plus que le littoral méditerranéen français. Des règles particulières s'imposent, alors qu'il y a quinze ans, Paris a accepté, en catimini, que les Bouches de Bunifazio deviennent détroit international, ce qui est catastrophique.

- La Corse a une culture et une histoire italiennes qui ne sont pas solubles dans la culture française.

- Le peuple Corse a été défini sur des bases claires par l'Assemblée de Corse en 1988 : « Communauté de destin ». Rien d'ethniste là-dedans.

- L'autonomie est le droit commun des démocraties occidentales.

- L'autonomie est le point d'équilibre entre citoyenneté et nationalité.

- L'autonomie est l'obligation pour un peuple à se prendre en mains.

- L'autonomie est la condition suffisante et nécessaire à l'arrêt de la clandestinité.

- L'autonomie, pour fonctionner, nécessite que les fonctions régaliennes soient assurées.

- Refuser l'autonomie à ce peuple dans la République est faire le jeu de l'indépendance.

Ghjacumu Colonna